

D.108 - Conspiration de l'Antichrist - Partie 4

Dans l'antre du diable

Quatrième partie

28. Le salut par la grâce au moyen de la foi

Jetons un coup d'œil sur ce que Jésus a déclaré comme moyen d'obtenir le salut. Premièrement, Jésus montre clairement que la loi et les prophètes sont résumés en deux commandements seulement.

« Et l'un d'eux, qui était Docteur de la Loi, l'interrogea pour l'éprouver, en disant :
³⁶Maître, lequel est le grand commandement de la Loi ? ³⁷Jésus lui dit : tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de toute ta pensée.
³⁸Celui-ci est le premier et le grand commandement. ³⁹Et le second semblable à celui-là, est : tu aimeras ton prochain comme toi-même. ⁴⁰**De ces deux commandements dépend toute la Loi et les Prophètes** » (Matthieu 22:35-40, VM).

Deuxièmement, Dieu déclare que si quelqu'un veut entrer dans le Royaume, il lui faut obéir et garder toute la loi divine. « **Or quiconque aura gardé toute la Loi, s'il vient à pécher en un seul point, il est coupable de tous** » (Jacques 2:10, VM). Voir également Matthieu 5:17-19.

« **Alors voici, un Docteur de la Loi s'étant levé pour l'éprouver lui dit : Maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ?** ²⁶**Et il lui dit : qu'est-il écrit dans la Loi ?** comment lis-tu ? ²⁷Et il répondit, et dit : tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de toute ta force, et de toute ta pensée ; et ton prochain comme toi-même. ²⁸Et Jésus lui dit : tu as bien répondu ;

fais cela, et tu vivras » (Luc 10:25, VM).

Si nous péchons en transgressant la loi de Dieu, nous devons être punis parce que Dieu est juste. Personne ne peut entrer dans le Royaume porteur d'un péché quelconque, car la colère de Dieu est suspendue sur tous ceux qui ont péché. « *Car vous savez ceci, que nul fornicateur, ni impur, ni avare, qui est un idolâtre, n'a point d'héritage dans le Royaume de Christ, et de Dieu.* ⁶*Que personne ne vous séduise par de vains discours, car à cause de ces choses la colère de Dieu vient sur les rebelles* » (Ephésiens 5:5, VM). Tous ceux qui n'observent pas tous les commandements de Dieu sont sous une malédiction. « **Mais tous ceux qui sont des oeuvres de la Loi, sont sous la malédiction ; car il est écrit : maudit est quiconque ne persévère pas dans toutes les choses qui sont écrites au Livre de la Loi pour les faire** » (Galates 3:10, VM). Le sort réservé en punition pour avoir violé la loi de Dieu est éternel. Voir Jean 5:29 ; Matthieu 25:1-46.

« *Mais par ta dureté, et par ton cœur qui est sans repentance, tu t'amasses la colère pour le jour de la colère, et de la manifestation du juste jugement de Dieu :* ⁶*Qui rendra à chacun selon ses œuvres ;* ⁷*Savoir la vie éternelle à ceux qui persévérant à bien faire, cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité.* ⁸**Mais il y aura de l'indignation et de la colère contre ceux qui sont contentieux, et qui se rebellent contre la vérité, et obéissent à l'injustice** » (Romains 2:5, VM).

« *Le Fils de l'homme enverra ses Anges, qui cueilleront de son Royaume tous les scandales, et ceux qui commettent l'iniquité ;* ⁴²**Et les jetteront dans la fournaise du feu ; là il y aura des pleurs et des grincements de dents.** ⁴³*Alors les justes reluiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père. Qui a des oreilles pour ouïr, qu'il entende* » (Matthieu 13:41-43, VM).

« *Et qu'il vous donne du relâche à vous qui êtes affligés, de même qu'à nous, lorsque le Seigneur Jésus sera révélé du Ciel avec les Anges de sa puissance ;* ⁸**Avec des flammes de feu, exerçant la vengeance contre ceux qui ne connaissent point Dieu, et contre ceux qui n'obéissent point à l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ ;** ⁹**Lesquels seront punis d'une perdition éternelle,** par la

présence du Seigneur, et par la gloire de sa force » (2 Thessaloniens 1:7-9, VM).

Le standard de Dieu est la justice parfaite. Examinez-vous : avez-vous déjà menti, convoité, envié, volé, idolâtré, haï, désiré avec concupiscence, bu à l'ivresse, forniqué, été en colère contre quelqu'un sans cause (Matthieu 5:21-22), ou déjà appelé quelqu'un d'insensé ? Si vous avez fait une seule de ces choses, alors la punition de vos péchés est d'être jeté dans l'étang de feu.

« Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront point le Royaume de Dieu ?

¹⁰*Ne vous trompez point vous-mêmes : ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni ceux qui commettent des péchés contre nature, ni les larrons, ni les avarés, ni les ivrognes, ni les médissants, ni les ravisseurs, n'hériteront point le Royaume de Dieu » (1 Corinthiens 6:9-10, VM).*

« Celui qui vaincra, héritera toutes choses; et je lui serai Dieu, et il me sera fils.

⁸***Mais quant aux timides, aux incrédules, aux exécrables, aux meurtriers, aux fornicateurs, aux empoisonneurs, aux idolâtres et à tous menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre, qui est la mort seconde »*** (Apocalypse 21:7-8, VM).

*« Car les oeuvres de la chair sont évidentes, lesquelles sont **l'adultère, la fornication, la souillure, l'impudicité,** ²⁰**L'idolâtrie, l'empoisonnement, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les colères, les disputes, les divisions, les sectes,** ²¹**Les envies, les meurtres, les ivrogneries, les gourmandises, et les choses semblables à celles-là ;** au sujet desquelles je vous prédis, comme je vous l'ai déjà dit, **que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le Royaume de Dieu »** (Galates 5:19-21, VM).*

« Il y a six choses que hait l'Éternel, même sept qui lui sont en abomination : ¹⁷Les yeux hautains, la langue fausse, les mains qui répandent le sang innocent, ¹⁸Le cœur qui forme de mauvais desseins, les pieds qui se hâtent pour courir au mal, ¹⁹Le faux témoin qui prononce des mensonges, et celui qui sème des querelles entre les frères » (Proverbes 6:16-19, VO).

Le standard de justice de Dieu est tellement élevé qu'il fera rendre compte même des paroles les plus oiseuses. « *Or je vous dis, que **les hommes rendront compte au jour du jugement, de toute parole oiseuse qu'ils auront dite*** » (Matthieu 12:36, VM). Ce niveau divin n'est pas une mesure physique qui n'aborde que la conduite ; c'est une mesure spirituelle qui juge le cœur des hommes. Même si vous n'avez pas agi selon vos pensées mauvaises, votre péché doit quand même être puni. Par exemple, si vous avez déjà convoité quelqu'un, vous avez alors commis l'adultère dans votre cœur (Matthieu 5:28). Si vous avez commis n'importe lequel des péchés ci-haut mentionnés, vous n'êtes pas tout seul. Le fait est que personne n'est capable d'observer la loi de Dieu de par ses propres efforts ; personne n'est juste, pas même un seul.

« *Selon qu'il est écrit : **il n'y a point de juste, non pas même un seul.*** ¹¹ **Il n'y a personne qui ait de l'intelligence, il n'y a personne qui recherche Dieu.** ¹² *Ils se sont tous égarés, ils se sont tous ensemble rendus inutiles : **il n'y en a aucun qui fasse le bien, non pas même un seul.*** ¹³ *C'est un sépulcre ouvert que leur gosier ; ils ont frauduleusement usé de leurs langues, il y a du venin d'aspic sous leurs lèvres.* ¹⁴ *Leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume.* ¹⁵ *Leurs pieds sont légers pour répandre le sang.* ¹⁶ *La destruction et la misère sont dans leurs voies.* ¹⁷ *Et ils n'ont point connu la voie de la paix.* ¹⁸ *La crainte de Dieu n'est point devant leurs yeux.* ¹⁹ *Or nous savons que tout ce que la Loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la Loi, **afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit coupable devant Dieu*** » (Romains 3:10-19, VM).

Le cas échéant que personne ne soit juste, personne ne peut donc se mériter la vie éternelle de **par ses propres efforts**. Alors, nous faisons face à un dilemme. Tous ceux qui ne gardent pas la loi de Dieu sont maudits. Dieu exige que nous soyons parfaitement justes et que nous gardions toute la loi, mais nous sommes incapables de le faire. Il semble qu'il n'y ait aucun moyen pour nous d'échapper à la malédiction de la loi et entrer dans le Royaume. Or, Dieu a résolu le dilemme en venant sur terre, en faisant une vie parfaite et ensuite, étant innocent de tout péché, se permettant d'être puni à notre place pour nos péchés. « *Car il a fait celui qui n'a*

point connu de péché, être péché pour nous, afin que nous fussions justice de Dieu en lui » (2 Corinthiens 5:21, VM). Si vous croyez au Seigneur Jésus-Christ, Sa vie parfaite vous sera imputée et, aux yeux de Dieu, vous deviendrez sans péché et justifiés (Galates 3:6-9). Vous n'êtes pas justifiés parce que vous êtes bons, mais parce que Christ est bon et a payé le prix de vos péchés. Si vous croyez en Jésus, Sa justice vous sera imputée. Il a pris sur Lui toute la punition de vos péchés, ce qui était exigé par la justice parfaite de Dieu, afin qu'ainsi Il puisse vous pardonner complètement, selon Sa miséricorde parfaite. La clé réside dans le fait que c'est par **la foi en l'œuvre de Jésus-Christ**, et NON par notre propre œuvre, **que nous sommes sauvés**.

« Mais maintenant la justice de Dieu est manifestée sans la Loi, lui étant rendu témoignage par la Loi, et par les Prophètes. ²²La justice, dis-je, de Dieu par la foi en Jésus-Christ, s'étend à tous et sur tous ceux qui croient ; car il n'y a nulle différence, vu que tous ont péché, et qu'ils sont entièrement privés de la gloire de Dieu. ²³Etant justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ ; ²⁴Lequel Dieu a établi de tout temps pour être une victime de propitiation par la foi, en son sang, afin de montrer sa justice, par la rémission des péchés précédents, selon la patience de Dieu ; ²⁵Pour montrer, dis-je, sa justice dans le temps présent, afin qu'il soit trouvé juste, et justifiant celui qui est de la foi de Jésus. ²⁶Où est donc le sujet de se glorifier ? Il est exclu. Par quelle Loi ? est-ce par la Loi des œuvres ? Non, mais par la Loi de la foi. ²⁷**Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la Loi** » (Romains 3:21-27, VM).

« Que dirons-nous donc qu'Abraham notre père a trouvé selon la chair ? ²Certes, si Abraham a été justifié par les œuvres, il a de quoi se glorifier, mais non pas envers Dieu. ³Car que dit l'Écriture ? qu'Abraham a **cru à Dieu**, et que cela lui a **été imputé** à justice. ⁴Or à celui qui fait les œuvres, le salaire ne lui est pas imputé comme une grâce, mais comme une chose due. ⁵**Mais à celui qui ne fait pas les œuvres, mais qui croit en celui qui justifie le méchant, sa foi lui est imputée à justice.** ⁶Comme aussi David exprime la béatitude de l'homme à qui Dieu impute

la justice sans les oeuvres, en disant : ⁷Bienheureux sont ceux à qui les iniquités sont pardonnées, et dont les péchés sont couverts. ⁸Bienheureux est l'homme à qui le Seigneur n'aura point imputé son péché » (Romains 4:1-8, VM).

Jésus nous a rachetés de la malédiction de la loi en devenant malédiction à notre place. Lui, qui ne connut point le péché, a été puni pour nos péchés.

« Or que par la Loi personne ne soit justifié devant Dieu, cela paraît par ce qui est dit : que le juste vivra de la foi. ¹²Or la Loi n'est pas de la foi ; mais l'homme qui aura fait ces choses, vivra par elles. ¹³**Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi, quand il a été fait malédiction pour nous** ; (car il est écrit : maudit est quiconque pend au bois.) ¹⁴Afin que la bénédiction d'Abraham parvînt aux Gentils par Jésus-Christ, et que nous reçussions par la foi l'Esprit qui avait été promis » (Galates 3:11-14, VM).

Pourquoi Dieu ne nous a-t-Il tout simplement pas pardonnés sans avoir à venir sur terre et Se sacrifier pour nos péchés ? Parce que, de par Son caractère, Dieu est à la fois parfaitement juste et parfaitement miséricordieux.

« Et l'Éternel descendit dans la nuée, et se tint là avec lui, et cria le nom de l'Éternel. ⁶Et l'Éternel passa devant lui, et cria : L'Éternel, l'Éternel ! le Dieu miséricordieux et compatissant, lent à la colère, abondant en grâce et en fidélité, ⁷**Qui conserve sa grâce jusqu'à mille générations, qui pardonne l'iniquité, le crime et le péché, mais ne tient point le coupable pour innocent** ; qui punit l'iniquité des pères sur les enfants et sur les enfants des enfants, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération » (Exode 34:5-7, VO).

La justice parfaite de Dieu réclame une punition complète pour le péché. La miséricorde parfaite de Dieu exige qu'Il nous pardonne nos péchés. Dieu doit parfaitement punir nos péchés et, en même temps, pardonner totalement nos péchés. Tâche apparemment impossible. Or, rien n'est impossible à Dieu. Dieu S'est puni à notre place, pour nos péchés, sur la croix, selon Sa justice parfaite. Ceux qui croient en Jésus-Christ sont alors pardonnés de tous leurs péchés et sont revêtus de

la justice parfaite de Christ.

Si Dieu a planifié depuis le début de venir sur terre et de Se sacrifier pour nous en sachant que nous ne pouvions pas observer la loi, quelle est donc l'utilité de la loi ? Elle sert de pédagogue institué afin de nous enseigner que nous sommes pécheurs et avons besoin d'un sauveur. Jésus a rempli les exigences de la loi pour nous de manière à ce que, par la foi en Lui, nous puissions être justifiés. « *C'est pourquoi nulle chair ne sera justifiée devant lui par les oeuvres de la Loi : car par la Loi est donnée **la connaissance du péché*** » (Romains 3:20, VM). Jésus n'a pas aboli la loi, Il en a accompli les exigences à notre place (Matthieu 5:17-18). Ceux qui essaient de se frayer un chemin par eux-mêmes jusqu'au Royaume ne se sont pas soumis à la justice de Dieu, mais se sont mis sous Sa malédiction. La véritable justice ne vient que par **la foi dans le Seigneur Jésus-Christ** (Romains 10:3-4 ; Jean 14:6).

« *Or les promesses ont été faites à Abraham, et à sa semence ; il n'est pas dit, et aux semences, comme s'il avait parlé de plusieurs, mais comme parlant d'une seule, et à sa semence : **qui est Christ***.¹⁷ Voici donc ce que je dis : c'est que quant à l'alliance qui a **été auparavant confirmée** par Dieu en Christ, la Loi qui est venue quatre cent-trente ans après, ne peut point l'annuler, pour abolir la promesse.¹⁸ Car si **l'héritage** est par la Loi, il n'est point par la promesse ; or **Dieu l'a donné à Abraham par la promesse**.¹⁹ A quoi donc sert **la Loi** ? elle **a été ajoutée à cause des transgressions**, jusqu'à ce que vînt la semence à l'égard de laquelle la promesse avait été faite ; et elle a été ordonnée par les Anges, par le ministère d'un Médiateur.²⁰ Or le Médiateur n'est pas d'un seul : mais Dieu est un seul.²¹ La Loi donc a-t-elle été ajoutée contre les promesses de Dieu ? nullement. Car si la Loi eût été donnée pour pouvoir vivifier, véritablement la justice serait de la Loi.²² Mais l'Écriture a montré que tous les hommes étaient pécheurs, afin que la promesse par la foi en Jésus-Christ fût donnée à ceux qui croient.²³ Or avant que la foi vînt, nous étions gardés sous la Loi, étant renfermés sous l'attente de la foi qui devait être révélée.²⁴ **La Loi a donc été notre Pédagogue pour nous amener à Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi.**²⁵ **Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous le Pédagogue.**²⁶ **Parce que vous êtes tous enfants de Dieu**

par la foi en Jésus-Christ » (Galates 3:16-26, VM).

Ce n'est PAS par nos propres efforts à observer la loi de Dieu que nous sommes sauvés. C'est plutôt **par la grâce de Dieu** au moyen de **la foi en Jésus-Christ** par lequel nous naissions de nouveau. « *Jésus répondit, et lui dit : en vérité, en vérité je te dis : si quelqu'un n'est né de nouveau, il ne peut point voir le Royaume de Dieu* » (Jean 3:3, VM). En naissant comme créature spirituelle nouvelle, notre vieille créature de chair a été crucifiée avec Christ sur la croix. « *Sachant ceci, que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit détruit ; afin que nous ne servions plus le péché* » (Romains 6:6, VM). Nous sommes maintenant en Christ. « *Si donc quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature ; les choses vieilles sont passées ; voici, toutes choses sont faites nouvelles* » (2 Corinthiens 5:17, VM).

Nous qui croyons en Jésus sommes des enfants adoptés de Dieu. Nous sommes choisis par Dieu pour l'adoption depuis bien avant la création. « **Selon qu'il nous avait élus en lui avant la fondation du monde, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant lui en charité.** ⁵ **Nous ayant prédestinés pour nous adopter à soi par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté** » (Ephésiens 1:4-5, VM). « **Car ceux qu'il a préconnus, il les a aussi prédestinés** à être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il soit le premier-né entre plusieurs frères. ²⁹ **Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés** » (Romains 8:28-29, VM).

« *Nous aussi, lorsque nous étions des enfants, nous étions asservis sous les rudiments du monde.* ⁴ **Mais quand l'accomplissement du temps est venu, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, et soumis à la Loi.** ⁵ **Afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la Loi, et que nous reçussions l'adoption des enfants.** ⁶ **Et parce que vous êtes enfants, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans vos cœurs, criant Abba, c'est-à-dire Père.** ⁷ **Maintenant donc tu n'es plus serviteur, mais fils; or si tu es fils, tu es aussi héritier de Dieu par Christ** » (Galates 4:3-7, VM).

Nous faisons maintenant partie du corps de Christ. « *Or vous êtes le corps de Christ, et vous êtes chacun un de ses membres* » (1 Corinthiens 12:27, VM). Nous, qui croyons en Jésus-Christ, nous sommes prédestinés à être glorifiés avec Christ. « *C'est ce même Esprit qui rend témoignage avec notre esprit que **nous sommes enfants de Dieu.*** ¹⁷*Et si nous sommes enfants, nous sommes donc héritiers : héritiers, dis-je, de Dieu, et cohéritiers de Christ ; si nous souffrons avec lui, **afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui*** » (Romains 8:16-17, VM). « ***Car ceux qu'il a préconnus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il soit le premier-né entre plusieurs frères.*** ²⁹*Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés » (Romains 8:28-29, VM).*

« *Mais pour nous, notre bourgeoisie [citoyenneté] est dans les Cieux, d'où aussi nous attendons le Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ ;* ²¹***Qui transformera notre corps vil, afin qu'il soit rendu conforme à son corps glorieux,*** selon cette efficace par laquelle il peut même s'assujettir toutes choses » (Philippiens 3:20-21, VM).

« *Voyez quelle charité le Père a eue pour nous, que nous soyons appelés **les enfants de Dieu** ; mais le monde ne nous connaît point, parce qu'il ne l'a point connu.* ²*Mes bien-aimés, **nous sommes maintenant les enfants de Dieu,** mais ce que nous serons n'est pas encore manifesté ; or nous savons que lorsque le fils de Dieu sera apparu, **nous lui serons semblables** ; car nous le verrons tel qu'il est* » (1 Jean 3:1-2, VM).

Être glorifiés avec Christ en tant qu'enfants adoptés est une pensée trop merveilleuse pour être bien conçue. « *Mais ainsi qu'il est écrit : ce sont des choses que l'œil n'a point vues ; que l'oreille n'a point ouïes, et qui ne sont point montées au cœur de l'homme, lesquelles Dieu a préparées à ceux qui l'aiment* » (1 Corinthiens 2:9, VM).

L'Église catholique enseigne que l'on doit ajouter des œuvres à la foi afin de mériter l'entrée dans le Royaume.[1]

« Si quelqu'un dit que ce n'est que par la foi seulement qu'un impie est justifié ; de manière à signifier qu'aucune autre coopération n'est requise afin d'obtenir la grâce de la justification, et qu'il n'est en rien nécessaire qu'il soit préparé et disposé par le mouvement de sa propre volonté ; qu'il soit anathème. » [Concile de Trente, Session VI, **Décret sur la justification**, Canon IX, 13 janvier 1547.]

L'Église catholique a proféré une malédiction diabolique, quoiqu'inefficace, sur quiconque croit à l'évangile : i.e., que nous sommes sauvés par la grâce de Dieu, que Jésus a payé la punition entière de nos péchés, et qu'il n'y a pas besoin d'œuvres quelconques pour mériter la justification. L'Église de Rome ne fait pas qu'avoir des enseignements différents de la Bible, elle est l'ennemi déclaré de la Parole de Dieu, de la méthode de salut de Dieu, et de Christ. Elle est vraiment l'antichrist.

« Si quelqu'un dit que les hommes sont justifiés, soit par la seule imputation de la justice de Christ ou par la seule rémission des péchés, à l'exclusion de la grâce et de la charité qui sont répandus dans leurs cœurs par le Saint-Esprit et qui leur sont inhérents ; ou même que la grâce, par laquelle nous sommes justifiés, n'est que la faveur de Dieu ; qu'il soit anathème. » [Concile de Trente, Session VI, **Décret sur la Justification**, Canon XI, 13 janvier 1547.]

Le thème de la Bible, c'est que Dieu veut que nous nous détournions du péché par la repentance ; Il n'entend pas que nous fassions pénitence pour expier nos péchés. Jésus a déjà expié pour nos péchés. Faire pénitence est la meilleure preuve que l'on n'a pas confiance en Jésus, Son sacrifice et Ses promesses de vie éternelle. L'Église de Rome professe que la **punition temporelle** pour les péchés **est** la grâce de Dieu.

« Le pardon des péchés et la restauration de la communion avec Dieu entraînent la rémission de la punition éternelle du péché, mais la punition temporelle des péchés demeure. Pendant qu'il supporte patiemment les souffrances et les épreuves de toutes sortes jusqu'au jour où il fera face à la mort avec sérénité, **le chrétien doit lutter pour accepter cette punition temporelle du péché comme une grâce**. Il doit lutter par des œuvres de miséricorde et de charité, ainsi qu'avec des prières dans les différentes pratiques de la pénitence, afin de se défaire complètement du "vieil homme" et revêtir "l'homme nouveau". » [Catéchisme de l'Église Catholique, § 1473 (1994) *l'emphase est la nôtre.*]

Comment la grâce de Dieu peut-elle être une punition quand le dessein même de la grâce de Dieu est de **pardoner** nos péchés pour que nous n'ayons **pas à souffrir** de la punition pour nos péchés ? Si le salut vient de la grâce de Dieu, il ne peut donc pas provenir d'une punition quelconque ou d'une expiation ou d'œuvres à exécuter. La grâce de l'Église catholique implique une punition et des œuvres,[2] cette grâce-là n'est pas la grâce de Dieu !

« Or si c'est par la grâce, ce n'est plus par les œuvres ; autrement la grâce n'est plus la grâce. Mais si c'est par les œuvres, ce n'est plus par la grâce ; autrement l'œuvre n'est plus une œuvre » (Romains 11:6, VM).

Les canons officiels de l'Église catholique sont contraires à l'évangile de Christ. L'Église de Rome enseigne que les œuvres sont le moyen d'obtenir le salut et une grâce accrue. Comme Romains 11:6 le dit de façon fort claire, les œuvres et la grâce s'excluent mutuellement. L'on ne peut pas faire croître la grâce par les œuvres, sinon la grâce n'est plus la grâce. La grâce catholique n'est pas celle de Dieu. C'est un salut par les œuvres, c'est-à-dire, **pas un salut du tout.**

« Si quelqu'un dit que les bonnes œuvres de celui qui est justifié sont, en quelque sorte, des dons de Dieu, comme si elles n'étaient pas aussi selon les bons mérites de celui qui est justifié ; ou que ledit justifié, par les bonnes œuvres qu'il exécute au moyen de la grâce de Dieu et selon le mérite de Jésus-Christ, de qui il est un membre vivant, ne se mérite pas vraiment un accroissement de la grâce, la vie éternelle, et l'atteinte de cette vie éternelle — à condition, toutefois, qu'il meurt dans la grâce — et aussi en accroissement de gloire ; qu'il soit anathème. » [Concile de Trente, Session VI, **Décret sur la Justification**, Canon XXXII, 13 janvier 1547.]

Lorsque quelqu'un se tourne vers le Christ dans la foi, il se détourne du péché par la repentance. L'Église catholique romaine substitue la « pénitence » à la doctrine biblique de la « repentance ». Le salut dans l'Église de Rome en est un fort ténu. La doctrine catholique sous-entend qu'il n'y a pas d'assurance au salut, la forme de salut catholique (qui n'est pas du tout le salut) en est un que l'homme peu perdre par sa volonté.

[N. du T. : Nous tenons à faire une distinction, ici. Précisons que le chrétien peut perdre son salut en commettant le péché qui ne se pardonne pas par Dieu, le péché

contre l'Esprit, le péché impardonnable. Cela n'a rien à voir avec la doctrine catholique qui sous-entend que l'on peut perdre son salut si l'on ne fait pas assez d'œuvres et de pénitences.]

Il est indispensable aux catholiques de faire constamment pénitence dans le but d'expié leurs péchés et maintenir leur salut afin de le regagner s'il est perdu. « En ce qui regarde ceux qui, par le péché, sont déchus de la grâce de justification reçue, ils peuvent à nouveau être justifiés (can. xxix), quand, Dieu les y inspirant par le Sacrement de la Pénitence, ils en auront conservé le rétablissement. »[3]

[N. du T. : Différentes doctrines sont avancées par les chrétiens pour expliquer notre position dans le salut que Dieu nous octroie gratuitement. Malheureusement, la grande majorité ne sont pas bibliques. Certains versets semblent leur donner raison, mais d'autres versets viennent les contredire. Cela est plutôt embarrassant pour des chrétiens qui veulent faire la volonté de Dieu et comprendre la vérité écrite dans Sa Parole. Par exemple, dans nombre d'Églises protestantes évangéliques, en réaction contre la doctrine de la « pénitence » catholique, l'on avance l'idée que le salut, une fois acquis, ne peut plus se perdre, car il serait alors de la responsabilité de Dieu de ne pas perdre ceux qu'Il appelle à Son Fils. Cette vision sous-entend que le chrétien n'a plus rien à faire. Certains vont même plus loin en reprenant l'idée de Jean Calvin que tous les hommes sont prédestinés à être, soit sauvés, soit condamnés, peu importe le choix qu'ils voudraient faire. Autrement dit, le libre choix n'existe pas pour l'homme. C'est la doctrine du Calvinisme. Dieu aurait préétabli que de nombreuses personnes sont d'hors et déjà destinées à brûler dans le feu de la géhenne. Voici un verset avancé pour tenter d'établir cette doctrine :

« **Mais vous ne croyez point : parce que vous n'êtes point de mes brebis,** comme je vous l'ai dit. **²⁷Mes brebis entendent ma voix, et je les connais, et elles me suivent.** ²⁸Et moi, je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais ; et personne ne les ravira de ma main. ²⁹Mon Père, qui me les a données, est plus grand que tous ; **et personne ne les peut ravir des mains de mon Père.** ³⁰Moi et le Père sommes un » (Jean 10:26-30, VM).

Il n'y a évidemment pas de preuve de la prédestination calviniste dans ce verset. Il

n'y est pas non plus question d'un salut inconditionnel du seul fait que nous ayons cru. Car il faut bien comprendre que croire seulement ne suffit pas.

« Tu crois qu'il n'y a qu'un Dieu ; tu fais bien ; **les Démons le croient aussi, et ils en tremblent.** ²⁰Mais, ô homme vain ! **veux-tu savoir que la foi qui est sans les oeuvres est morte?** » (Jacques 2:19-20, VM).

Ces versets nous disent que le fait de croire ne sauve pas automatiquement. Or, remarquez qu'il y est aussi mention d'œuvres. Mais de quelles œuvres s'agit-il ? Sont-ce les « œuvres de pénitence » ? L'apôtre a parlé avec abondance des œuvres **de la foi.**

« Mes frères, que servira-t-il à quelqu'un s'il dit qu'il a la foi, **et qu'il n'ait point les œuvres** ? la foi le pourra-t-elle sauver ? » (Jacques 2:14, VM).

« Car comme le **corps sans esprit** est mort, **ainsi la foi qui est sans les oeuvres est morte** » (Jacques 2:26, VM).

À l'encontre de ce que croient les partisans d'un salut inconditionnel, Jésus a été spécifique quant à savoir qui sont ceux qui entreraient dans le Royaume.

« Tous ceux qui me disent : Seigneur ! Seigneur ! n'entreront pas dans le Royaume des cieux ; **mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux** » (Matthieu 7:21, VM).

« Si vous m'aimez, **gardez mes commandements** ... ²¹Celui qui a mes commandements, et **qui les garde**, c'est celui qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; je l'aimerai, et je me manifesterai » (Jean 14:15, 21 VM).

« Car en Jésus-Christ ce qui est efficace ce n'est ni la circoncision, ni l'incirconcision, **mais la foi agissant par la charité** » (Galates 5:6, VO).

« Et ayant été consacré, il a été l'auteur du salut éternel **pour tous ceux qui lui obéissent** » (Hébreux 5:9, VM).

« Et **celui qui garde ses commandements demeure en Jésus-Christ**, et Jésus-Christ demeure en lui ; et par ceci nous connaissons **qu'il demeure en nous**, savoir

par l'Esprit qu'il nous a donné » (1 Jean 3:24, VM).

Nous savons que les commandements dont il est question ici ne sont pas les commandements de la Loi de Moïse. Paul a été assez spécifique là-dessus. Mais alors de quelle loi s'agit-il ?

*« Que si vous accomplissez **la Loi royale**, qui est selon l'Écriture, tu aimeras ton prochain comme toi-même ; vous faites bien » (Jacques 2:8, VM).*

Il s'agit donc de la loi nouvelle que Jésus-Christ est venu nous donner lors de l'institution de la nouvelle alliance. La Règle d'Or.

« Maître, quel est le grand commandement de la loi ? ³⁷Jésus lui dit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. ³⁸C'est là le premier et le grand commandement. ³⁹Et voici le second qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. ⁴⁰De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes » (Matthieu 22:36-40, VM).

Dirons-nous donc alors que celui qui transgresse un de ces commandements a perdu son salut ? Bien sûr que non. Nous péchons tous, même si nous sommes convertis, et Dieu nous ouvre l'accès à Son trône pour que nous puissions Lui demander pardon et qu'Il applique sur nous le sang répandu une fois pour toutes par Son Fils pour effacer nos péchés. Ce que Dieu nous demande, c'est de persévérer dans l'attitude de foi en Christ, jusqu'à la fin, soit par la mort, soit par la transformation de notre corps lorsque Christ viendra en gloire.

*« Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu : la sévérité sur ceux qui sont tombés ; et la bonté envers toi, **si tu persévères en sa bonté** : car autrement tu **seras aussi coupé** » (Romains 11:22, VM).*

*« Et vous serez haïs de tous à cause de mon Nom ; **mais quiconque persévérera jusques à la fin, sera sauvé** » (Matthieu 10:22, VM).*

*« **Mais qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé** » (Matthieu 24:13, VM). (Notez le temps futur).*

« Or, mes frères, je vous fais savoir l'Évangile que je vous ai annoncé, et que vous avez reçu, **et auquel vous vous tenez fermes** ; ²Et par lequel vous êtes sauvés, **si vous le retenez en quelle manière je vous l'ai annoncé** ; à moins que vous n'ayez cru en vain » (1 Corinthiens 15:1-2, VM).

« Il vous a maintenant réconciliés, par le corps de sa chair, en sa mort, pour vous rendre saints, sans tache, et irrépréhensibles devant lui. ²³**Si toutefois vous demeurez en la foi, étant fondés et fermes, et n'étant point transportés hors de l'espérance de l'Évangile que vous avez ouï**, lequel est prêché à toute créature qui est sous le ciel, et duquel, moi Paul, j'ai été fait le Ministre » (Colossiens 1:22-23, VM).

« **Elle** [la femme] **sera néanmoins sauvée** en mettant des enfants au monde, **pourvu qu'elle persévère dans la foi**, dans la charité, et dans la sanctification, avec modestie » (1 Timothée 2:15, VM).

Le salut est en effet conditionnel. Les œuvres que Dieu a préparées d'avance pour que nous les pratiquions (Éphésiens 2:10) sont, en quelque sorte, le baromètre de notre foi. Nous ne les pratiquons pas **pour obtenir le salut**, mais bien parce que nous avons le salut. Mais si nous cessons de pratiquer les œuvres de la Loi Royale, nous nous mettons en danger de commettre le péché impardonnable duquel, si nous ne nous réveillons pas, il n'y a plus de salut.

« Car **si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés**. ²⁷Mais une attente terrible de jugement, et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les adversaires » (Hébreux 10:26-27, VM).

Le verset le dit bien : « ...après avoir reçu la connaissance de la vérité » ! Nous voyons, ici, qu'il est question de gens qui ont reçu le Saint-Esprit ! Lisons plus loin.

« De combien pires tourments pensez-vous donc que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, et qui aura tenu pour une chose profane le sang de l'alliance, **par lequel il avait été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de grâce** ? » (Hébreux 10:29, VM).

S'agit-il d'une personne non-convertie qui rejette le Saint-Esprit par **ignorance** de ce qu'elle rejette ? Bien sûr que non, Dieu ne tiendra pas rigueur à ceux qui ne savent pas de quoi est fait le salut. Il s'agit plutôt de la personne qui a reçu le Saint-Esprit, mais qui a **négligé** son salut au point de **rejeter** le Saint-Esprit.

« Or il est impossible que ceux qui ont été une fois illuminés, et qui ont goûté le don céleste, et qui ont été faits participants du Saint-Esprit, ⁵ Et qui ont goûté la bonne parole de Dieu, et les puissances du siècle à venir ; ⁶ S'ils retombent, soient changés de nouveau par la repentance, vu que, quant à eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu, et l'exposent à l'opprobre » (Hébreux 6:4-6, VM).

C'est exactement ce dont Jésus-Christ parlait quand Il dit : *« C'est pourquoi je vous dis que tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes ; mais le blasphème contre l'Esprit ne leur sera point pardonné. ³² Et si quelqu'un a parlé contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais si quelqu'un a parlé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera pardonné ni en ce siècle, ni en celui qui est à venir »* (Matthieu 12:31-32, VM).

Le malentendu général provient d'une très mauvaise interprétation de la Deuxième Résurrection, et du manque de distinction entre les « élus » et les « sauvés ». On croit que peu seront **élus**, et donc **peu seront sauvés**. On n'arrive pas à faire la distinction entre les « élus » qui seront de la Première Résurrection, et tous les ressuscités de la Deuxième Résurrection qui seront alors appelés à **être sauvés** et à avoir la vie éternelle, mais ne seront **pas des élus**. Dieu S'est appelé des Prémices. Ce sont les Élus de la Première Résurrection, celle qui est appelée « une **meilleure** résurrection » à cause de cela (Hébreux 11:35). Maintenant, revenons au sujet de ce livre.]

Les supposées bonnes œuvres des non-convertis dans l'Église catholique ne sont pas les œuvres de Dieu, ce sont le « fruit mauvais » de la désobéissance. Ces œuvres sont contraires à la volonté de Dieu ; ce sont des œuvres **sans foi**, faites dans le but d'être justifiés selon des règles païennes comme celles de l'Église catholique. Les bonnes œuvres des sauvés, au contraire, ne sont pas un moyen d'obtenir justification

; ce sont **le fruit du Saint-Esprit**, faites avec un amour obéissant à Christ. Les bonnes œuvres des élus mettent les paroles de Jésus **en pratique**. Par contre, les œuvres des non-convertis sont exposées comme des fruits mauvais lorsque mises en lumière par l'évangile.

« Le bon arbre ne peut point faire de mauvais fruits, ni le mauvais arbre faire de bons fruits. ¹⁹Tout arbre qui ne fait point de bon fruit est coupé, et jeté au feu. ²⁰Vous les connaîtrez donc à leurs fruits. ²¹**Tous ceux qui me disent : Seigneur ! Seigneur ! n'entreront pas dans le Royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux.** ²²Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur ! Seigneur ! n'avons-nous pas prophétisé en **ton** Nom ? et n'avons-nous pas chassé les démons en ton Nom ? et n'avons-nous pas fait **plusieurs miracles** en ton Nom ? ²³Mais je leur dirai alors tout ouvertement : je ne vous ai **jamais reconnus** ; retirez-vous de moi, vous qui vous adonnez à l'iniquité. ²⁴Quiconque entend donc ces paroles que je dis, et les met en pratique, je le comparerai à l'homme prudent qui a bâti sa maison sur la roche ; ²⁵Et lorsque la pluie est tombée, et que les torrents sont venus, et que les vents ont soufflé, et ont donné contre cette maison, elle n'est point tombée, parce qu'elle **était fondée sur la roche.** ²⁶Mais quiconque entend ces paroles que je dis, et ne les met point en pratique, sera semblable à l'homme insensé, qui a bâti sa maison sur le sable ; ²⁷Et lorsque la pluie est tombée, et que les torrents sont venus, et que les vents ont soufflé, et ont donné contre cette maison, elle est tombée, et sa ruine a été grande » (Matthieu 7:18-27, VM).

L'Eucharistie catholique est un sacrement que l'on dit essentiel à la satisfaction de Dieu. Celui-ci, de Son côté, a bien fait comprendre que le salut ne s'obtient **pas** par les œuvres, mais par la **grâce de Dieu** au moyen de **la foi en Jésus-Christ**. L'Église romaine possède un évangile différent de celui de Christ. Elle fait la même chose que firent les Juifs qui avaient ignoré les commandements et la grâce de Dieu et avaient installé leur propre religion en prétendant qu'elle constituait la seule voie de salut. En réalité, la doctrine catholique mène droit au feu de la géhenne. Si vous ajoutez du poison à de l'eau, ce n'est plus de l'eau, et si vous ajoutez des œuvres à la foi, ce n'est plus de la foi.

« Mais allez, et apprenez ce que veulent dire ces paroles : **je veux miséricorde, et non pas sacrificie** ; car je ne suis pas venu pour appeler à la repentance les justes, mais les pécheurs » (Matthieu 9:13, VM).

« C'est pourquoi **nulle chair ne sera justifiée devant lui par les oeuvres de la Loi** ; car par la Loi est donnée la connaissance du péché. ²¹Mais maintenant la justice de Dieu est manifestée sans la Loi, lui étant rendu témoignage par la Loi, et par les Prophètes. ²²**La justice, dis-je, de Dieu par la foi en Jésus-Christ, s'étend à tous et sur tous ceux qui croient ; car il n'y a nulle différence, vu que tous ont péché, et qu'ils sont entièrement privés de la gloire de Dieu.** ²³**Etant justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ** ; ²⁴Lequel Dieu a établi de tout temps pour être une victime de propitiation par la foi, en son sang, afin de montrer sa justice, par la rémission des péchés précédents, selon la patience de Dieu ; ²⁵Pour montrer, dis-je, sa justice dans le temps présent, afin qu'il soit trouvé juste, et justifiant celui qui est de la foi de Jésus. ²⁶Où est donc le sujet de se glorifier ? Il est exclu. Par quelle Loi ? est-ce par **la Loi des oeuvres** ? Non, mais par la Loi de la foi. ²⁷**Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi, sans les oeuvres de la Loi** » (Romains 3:20-27, VM).

« Christ devient inutile à l'égard de **vous tous qui voulez être justifiés par la Loi ; et vous êtes déçus de la grâce** » (Galates 5:4, VM).

« Mais Israël cherchant la Loi de la justice, n'est point parvenu à la Loi de la justice. ³²Pourquoi ? **parce que ce n'a point été par la foi, mais comme par les oeuvres de la Loi** ; car ils ont heurté contre la pierre d'achoppement. ³³Selon ce qui est écrit : voici, je mets en Sion la **pierre d'achoppement** ; et la pierre qui occasionnera des chutes ; et quiconque croit **en lui** ne sera point confus » (Romains 9:31-33, VM).

« Car je leur rends témoignage qu'ils ont du zèle pour Dieu, mais sans connaissance. ³**Parce que ne connaissant point la justice de Dieu, et cherchant d'établir**

leur propre justice, ils ne se sont point soumis à la justice de Dieu. ⁴Car Christ est la fin de la Loi, en justice à tout croyant » (Romains 10:2-4, VM).

« Aussi personne ne met une pièce de drap neuf à un vieux habit ; car ce qui est mis pour remplir, emporte de l'habit, et la déchirure en est plus grande. ¹⁷On ne met pas non plus le **vin nouveau** dans de **vieux vaisseaux** ; autrement les vaisseaux se rompent, et le vin se répand, et les vaisseaux périssent ; mais on met le vin nouveau dans des vaisseaux neufs, et l'un et l'autre se conservent » (Matthieu 9:16-17, VM).

Les gens demandèrent à Jésus ce qu'ils devaient faire pour avoir la vie éternelle et Jésus leur répondit qu'ils avaient d'abord à croire en Lui.

« Travaillez, non point après la viande qui périt, mais après celle qui est permanente jusque dans la vie éternelle, laquelle le Fils de l'homme vous donnera ; car le Père, savoir Dieu, l'a approuvé de son cachet. ²⁸Ils lui dirent donc : que ferons-nous pour faire les oeuvres de Dieu ? ²⁹Jésus répondit, et leur dit : **c'est ici l'œuvre de Dieu, que vous croyiez en celui qu'il a envoyé** » (Jean 6:27-29, VM).

Les bonnes œuvres **proviennent** du salut, elles ne gagnent **pas** le salut. Les bonnes œuvres sont le fruit de la renaissance spirituelle. Le salut vient de la grâce de Dieu par la foi en Jésus-Christ. Si quelqu'un croit qu'il doit **ajouter** des œuvres à sa foi dans le but d'être sauvé, cette personne ne croit pas vraiment en Jésus-Christ et la pleine suffisance de Son œuvre accomplie sur la croix.

« **Car vous êtes sauvés par la grâce, par la foi ; et cela ne vient point de vous, c'est le don de Dieu.** ⁹Non point par les oeuvres, afin que personne ne se glorifie. ¹⁰**Car nous sommes son ouvrage, étant créés en Jésus-Christ pour les bonnes oeuvres, que Dieu a préparées afin que nous marchions en elles** » (Éphésiens 2:8-10, VM).

L'Église catholique n'est pas du christianisme, il serait sans doute plus approprié de dire que c'est de « l'églisianisme » ou tout simplement de la religiosité. La doctrine catholique enseigne que tout jaillit de l'église, incluant la foi. Le catéchisme affirme que : « C'est par l'église que nous recevons la foi et la vie nouvelle en Christ par le

Baptême. »[4]

La Sainte Bible, de son côté, déclare que la foi est un don de Dieu. Nous qui sommes sauvés, étions morts dans le péché, mais Dieu, par Son Esprit-Saint, nous a rendus **à la vie** par Sa grâce glorieuse. « *Et vous étiez morts dans vos fautes et dans vos péchés* » (Éphésiens 2:1, VO). Il est impossible à un mort de faire quoi que ce soit. Un mort ne peut avoir la foi, il doit être rendu à la vie. L'homme n'a pas, de lui-même, l'idée de venir à Jésus ; Dieu doit l'y attirer. « *Nul ne peut venir à moi, si le Père, qui m'a envoyé, ne le tire ; et moi, je le ressusciterai au dernier jour* » (Jean 6:44, VM). Pour entrer dans le Royaume de Dieu, un homme doit **naître de nouveau** (Jean 3:3). Or, il n'est pas possible de se faire naître soi-même, Dieu doit le faire pour nous. « ***Il nous a de sa propre volonté engendrés par la parole de la vérité, afin que nous fussions comme les prémices de ses créatures*** » (Jacques 1:18, VM). Ceux qui sont nés de nouveau ont été choisis par Dieu avant que le monde fut créé. « ***Selon qu'il nous a élus en lui, avant la fondation du monde, afin que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui par la charité ;*** ⁵*Nous ayant prédestinés à être ses enfants adoptifs par le moyen de Jésus-Christ, d'après le bon plaisir de sa volonté* » (Éphésiens 1:4-5, VO). Ceux que Dieu a choisis aujourd'hui pour le salut n'ont **rien fait** pour mériter ce salut. Nous n'étions pas bons, nous avons simplement été choisis parce que Dieu a décidé, selon Son propre dessein, de nous choisir. « *Qui nous a sauvés, et qui nous a appelés par une sainte vocation, non selon nos oeuvres, mais selon son propre dessein, et selon la grâce qui nous a été donnée en Jésus-Christ avant les temps éternels* » (2 Timothée 1:9, VM). « *En qui aussi nous sommes faits son héritage, ayant été prédestinés, suivant la résolution de celui qui accomplit avec efficace toutes choses, selon le conseil de sa volonté* » (Éphésiens 1:11, VM). Jésus a clairement spécifié à Ses disciples que ce ne sont pas eux qui L'ont choisi, mais Lui qui les a choisis. « *Ce n'est pas vous qui m'avez élu, mais c'est moi qui vous ai élus, et qui vous ai établis, afin que vous alliez partout et que vous produisiez du fruit, et que votre fruit soit permanent ; afin que tout ce que vous demanderez au Père en mon Nom, il vous le donne* » (Jean 15:16, VM).

[N. du T. : Juste au cas où nous voudrions tirer orgueil de ce que Dieu nous a choisis pour compter parmi Ses élus, rappelons-nous de ce que l'apôtre Paul a dit

nous concernant :

« Car, mes frères, vous voyez votre vocation, que **vous n'êtes pas beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles.**

²⁷**Mais Dieu a choisi les choses folles de ce monde**, pour rendre confuses les sages ; et **Dieu a choisi les choses faibles de ce monde**, pour rendre confuses les fortes ; ²⁸**Et Dieu a choisi les choses viles de ce monde, et les méprisées,**

même celles qui ne sont point, pour abolir celles qui sont. ²⁹**Afin que nulle chair ne se glorifie devant lui.** ³⁰Or c'est par lui que vous êtes en Jésus-Christ, qui vous a été fait de la part de Dieu sagesse, justice, sanctification, et rédemption ;

³¹Afin que comme il est écrit, celui qui se glorifie, se glorifie au Seigneur » (1 Corinthiens 1:26-30, VM).]

Considérez l'exemple de Paul. Comment Dieu l'a-t-Il choisi ? A-t-Il employé la douce persuasion ? Non, Il le cloua au sol, changea son cœur et commença à lui donner des ordres sur ce qu'il devait faire. Notez ce que Paul a dit immédiatement après avoir été terrassé : « Seigneur, que veux-tu que je fasse ? » L'espace d'une seconde, de persécuteur de l'Église, Paul devint **membre** de l'Église, tout cela selon la volonté de Dieu qui le choisit et **changea son cœur.**

« Or il arriva qu'en marchant il approcha de Damas, et tout à coup une lumière resplendit du ciel comme un éclair tout autour de lui. ⁴Et étant tombé par terre, il entendit une voix qui lui disait : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? ⁵Et il répondit : qui es-tu, Seigneur ? Et le Seigneur lui dit : je suis Jésus, que tu persécutes ; il t'est dur de regimber contre les aiguillons. ⁶Et lui tout tremblant et tout effrayé, dit : Seigneur, que veux-tu que je fasse ? Et le Seigneur lui dit : lève-toi, et entre dans la ville, et là il te sera dit ce que tu dois faire » (Actes 9:3-6, VM).

Comment a-t-Il sélectionné Ses apôtres ? Il leur commanda de Le suivre et ils quittèrent ce qu'ils étaient en train de faire pour le suivre. Gardez à l'esprit qu'à ce moment-là, Jésus était peut-être un pur étranger pour certains de ces hommes et, pourtant, ils obéirent tout de suite à Son commandement de Le suivre, sans hésitation ni questionnement. C'est la puissance surnaturelle de Dieu à l'œuvre.

« Et comme Jésus marchait le long de la mer de Galilée, il vit deux frères, savoir, Simon, qui fut appelé Pierre, et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer : car ils étaient pêcheurs. ¹⁹Et **il leur dit : venez après moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes.** ²⁰**Et ayant aussitôt quitté leurs filets, ils le suivirent.** ²¹Et de là étant allé plus avant, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère, dans une nacelle, avec Zébédée leur père, qui raccommodaient leurs filets, **et il les appela.** ²²**Et ayant aussitôt quitté leur nacelle, et leur père, ils le suivirent** » (Matthieu 4:18-22, VM).

29. L'infailibilité papale

L'Église catholique romaine affirme que son office d'enseignement, connu sous le nom de Magistère (*Magisterium*) de l'Église, a **seul** l'autorité d'interpréter la Parole de Dieu.

« La tâche de donner une **authentique interprétation de la Parole de Dieu**, soit dans sa forme écrite ou sous sa forme de Tradition, n'a été **dévolue qu'au seul bureau vivant d'enseignement de l'église**. Son autorité en la matière s'exerce au nom de Jésus-Christ. Cela signifie que la tâche de l'interprétation a été confiée aux évêques en communion avec le successeur de Pierre, l'évêque de Rome. » [Catéchisme de l'Église Catholique, § 85 (1994) — l'emphase est la nôtre.]

Non seulement l'Église catholique affirme-t-elle être la seule autorité pour interpréter la Parole de Dieu, mais elle clame également que l'interprétation du pape est **infaillible**.

« Le Siège de Saint-Pierre demeure **toujours sans aucune tache d'erreur ...** c'est un dogme divinement révélé : le Pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire, lorsque, dans l'exercice de son office de pasteur de tous les chrétiens, par la vertu de son **autorité apostolique suprême**, il définit une doctrine regardant la foi ou les mœurs que doit maintenir l'Église universelle, possède, par l'assistance divine lui étant promise par Saint-Pierre, l'**infaillibilité** de laquelle le divin Rédempteur voulait que Son Église soit dotée en décidant la doctrine concernant la foi et les mœurs ; et, par conséquent, les décisions du Pontife de Rome sont, par elles-mêmes,

et non par le consentement de l'église, irréformables. **Mais quiconque** — que Dieu nous en préserve ! — **ose contredire notre ci-devant décision, qu'il soit anathème.** » [Concile du Vatican, Session IV, chapitre IV, 18 juillet 1870 (l'emphase est la nôtre).]

Certains disent que, pour qu'une déclaration papale soit faite *ex cathedra*, quelque chose doit être accompli par le pape en plus de faire la déclaration ecclésiastique officielle sur la foi et les mœurs. Cette position est sans fondement. Une fois que le pape fait, par acte officiel, une déclaration sur la foi et les mœurs, ce prononcé est, par définition, une déclaration *ex cathedra*. La doctrine catholique dit que de tels prononcés officiels par le pape, sur la foi et les mœurs, sont infaillibles. D'après le § 891 du catéchisme de l'Église catholique, l'infaillibilité s'étend au Magistère de l'Église de Rome, c'est-à-dire, quand les évêques agissent de concert avec le pape en proposant une doctrine, tel que dans un concile œcuménique.

« Le Pontife de Rome, chef du collège des évêques, jouit de cette infaillibilité en vertu de sa fonction quand, en tant que pasteur et enseignant suprême de tous les fidèles — qui confirment leurs frères dans la foi — il proclame par acte décisionnel une doctrine appartenant à la foi et au mœurs (...) L'infaillibilité promise à l'Église est aussi présente dans le corps des évêques lorsque, réunis avec le successeur de Pierre, ils exercent le Magistère suprême, en premier lieu dans un concile œcuménique. » [Catéchisme de l'Église Catholique, § 891 (1994).]

Le cardinal Joseph Ratzinger, directeur de la Congrégation du Vatican pour la Doctrine de la Foi et autorité en chef, juste après le pape, dans le domaine les doctrines catholiques, et considéré par bon nombre comme le cardinal le plus puissant de l'Église catholique, a déclaré ce qui suit, en août 1986, dans une lettre adressée au professeur Charles Curran de l'Université catholique de Washington, D.C. :

« L'enseignement du Concile Vatican II (...) ne confine pas, de toute évidence, l'infaillibilité du Magistère qu'au domaine de la Foi, ou aux décisions solennelles. Le *Lumen Gentium* dit : "...toutefois, quand les évêques, mêmes déployés de par le monde, maintiennent encore un lien de communauté entre eux et avec le successeur de Pierre, et enseignent de manière authentique en matière de Foi et de mœurs, en

étant en accord sur le fait qu'une position particulière doit être maintenue comme définitive, alors ils enseignent la doctrine de Christ d'une manière infaillible." (...) Dans tous les cas, les fidèles doivent, non seulement accepter le Magistère comme infaillible, mais se soumettre religieusement, par l'esprit et la volonté, à l'enseignement que le Souverain Pontife ou le collège des évêques énoncent sur la Foi ou les mœurs quand ils exercent le Magistère authentique, même s'ils n'ont pas l'intention de le proclamer par un acte décisionnel. »[5]

Les papes affirment être les successeurs de Pierre, dit premier des évêques infaillibles de Rome. Examinons la première déclaration de Pierre et notons la réponse de Jésus. Pierre renia le cœur de l'Évangile en déclarant que Christ n'avait pas besoin d'être crucifié. Jésus qualifia Pierre de « Satan » pour avoir suggéré une telle chose !

*« Dès lors Jésus commença à déclarer à ses Disciples, qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, et qu'il y souffrît beaucoup de la part des Anciens, et des principaux Sacrificateurs, et des Scribes ; et qu'il y fût mis à mort, et qu'il ressuscitât le troisième jour. ²²Mais Pierre l'ayant tiré à part se mit à le reprendre, en lui disant : Seigneur, aie pitié de toi ; cela ne **t'arrivera point**. ²³Mais lui s'étant retourné, dit à Pierre : retire-toi de moi, Satan, tu m'es en scandale ; car tu ne comprends pas les choses qui sont de Dieu, mais celles qui sont des hommes » (Matthieu 16:21-23, VM).*

La déclaration infaillible suivante de Pierre fut son triple reniement de Jésus.

« Or comme Pierre était en bas dans la cour, une des servantes du souverain Sacrificateur vint. ⁶⁷Et quand elle eut aperçu Pierre qui se chauffait, elle le regarda en face, et lui dit : et toi, tu étais avec Jésus le Nazarien. ⁶⁸Mais il le nia, disant : je ne le connais point, et je ne sais ce que tu dis ; puis il sortit dehors au vestibule, et le coq chanta. ⁶⁹Et la servante l'ayant regardé encore, elle se mit à dire à ceux qui étaient là présents : celui-ci est de ces gens-là. ⁷⁰Mais il le nia une seconde fois. Et encore un peu après, ceux qui étaient là présents, dirent à Pierre : certainement tu es de ces gens-là, car tu es Galiléen, et ton langage s'y rapporte. ⁷¹Alors il se mit à

se maudire, et à jurer, disant : je ne connais point cet homme-là dont vous parlez.

⁷²Et le coq chanta pour la seconde fois ; et Pierre se ressouvint de cette parole que Jésus lui avait dite : avant que le coq ait chanté deux fois, tu **me renieras trois fois.** Et étant sorti il pleura » (Marc 14:66-72, VM).

Il est évident que l'apôtre Paul ne croyait point que Pierre soit infaillible parce qu'il eut à le corriger sur une question importante de la doctrine chrétienne.

« Mais quand Pierre fut venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il méritait d'être repris. ¹²Car avant que quelques-uns fussent venus de la part de Jacques, il mangeait avec les Gentils ; mais quand ceux-là furent venus, il s'en retira, et s'en sépara, craignant ceux qui étaient de la Circoncision. ¹³Les autres Juifs usaient aussi de dissimulation comme lui, tellement que Barnabas lui-même se laissait entraîner par leur dissimulation. ¹⁴Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas de droit pied selon la **vérité de l'Évangile,** je dis à Pierre devant tous : si toi qui es Juif, vis comme les Gentils, et non pas comme les Juifs, pourquoi contrains-tu les Gentils à Judaïser ? ¹⁵Nous qui sommes Juifs de naissance, et non point pécheurs d'entre les Gentils ; ¹⁶Sachant que l'homme n'est pas justifié par les oeuvres de la Loi, mais seulement par la foi en Jésus-Christ, nous, dis-je, nous avons cru en Jésus-Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi de Christ, et non point par les oeuvres de la Loi ; parce que personne ne sera justifié par les oeuvres de la Loi » (Galates 2:11-16, VM).

Les prononcés de papes sont censés être infaillibles et irréformables. Quelle meilleure preuve que les décrets papaux ne sont pas infaillibles qu'une infaillibilité papale réfutant la doctrine d'une autre infaillibilité papale. En 1324, le pape Jean XXII émit la Bulle papale *Qui Quorundam*, dans laquelle il déclara que l'infaillibilité papale est « une œuvre **du diable** ».[6] Manifestement, l'Église catholique ne peut pas être et avoir été, ou gagner sur tous les tableaux. L'Église de Rome feint simplement **d'ignorer** l'embarrassante (mais **officiellement** infaillible) bulle papale *Qui Quorundam*.

Un examen de l'historique de l'Église catholique établit hors de tout doute que les

déclarations de papes ne peuvent pas être infaillibles. Il y a une longue histoire de papes se contredisant les uns les autres sur les questions de la foi et des mœurs. Par exemple, le pape Adrien II (867-872) déclara que le mariage civil était valide, alors que le pape Pie VII (1800-1823) condamna les **mariages civils comme invalides**.^[7]

Le pape Sixte V possédait une version refaite de la bible qu'il déclara authentique. Cependant, seulement deux ans plus tard, le pape Clément VII déclara que la bible de Sixte V était bourrée d'erreurs ; Clément ordonna donc que l'on écrive **une autre bible**.^[8]

En 1423, le Concile de Bâle déposa le pape Eugène IV, en décidant qu'il était parjure, simoniaque et **hérétique**. Eugène IV, à son tour, convoqua son propre concile à Florence et déposa, anathématisa et excommunia les membres du Concile de Bâle. Le pape suivant, Nicolas V (1447-1455), annula les décrets d'Eugène contre le Concile de Bâle.^[9]

Le pape Honoré I fut dénoncé, en 680, par le Sixième Concile, comme hérétique, et cette constatation fut confirmée par le pape Léon II.^[10] Comment un pape peut-il être infaillible s'il est infailliblement jugé hérétique par un **autre pape infaillible** ? De plus, sous quelle autorité un pape subséquent peut-il décréter que son prédécesseur est hérétique si l'enseignement officiel de l'Église catholique veut que **tous** les papes soient exempts d'erreurs et que quiconque dit le contraire est anathème ? Incidemment, tous les papes mentionnés ci-haut sont sur la liste **officielle** des papes.

L'exemple le plus bizarre d'infaillibilité papale est l'accusation et la condamnation du pape Formose (891-896) comme hérétique par le pape Étienne VI (896-897). Le pape Formose mourut avant qu'Étienne VI devienne pape. Comment, demanderez-vous, le pape Étienne VI put-il accuser le pape Formose si celui-ci est mort avant qu'Étienne devienne pape ? La tombe n'est pas une barrière pour les papes ! Le pape Étienne VI fit tout simplement exhumer le cadavre de Formose, fit revêtir le corps des insignes papaux et interrogea personnellement le cadavre. Le **silence** de l'accusé scella son sort, et le corps fut traîné dans les rues de Rome et jeté dans le Tibre.^[11]

Une autre illustration troublante de l'infaillibilité papale est le traitement fait à Jeanne d'Arc. Le 30 mai 1431, le pape Eugène IV fit brûler Jeanne d'Arc au bûcher sur la place publique de Rouen, en France, en tant qu'hérétique et sorcière pour avoir refusé de se soumettre à l'autorité de l'Église catholique de Rome.[12] Elle déclarait qu'elle n'était responsable que devant Dieu. Subséquemment, Jeanne d'Arc fut **béatifiée** par le pape Pie X, en 1909, et **canonisée** par le pape Benoît XV, en 1920.[13] Un pape infaillible brûla Jeanne d'Arc au bûcher en tant qu'hérétique et un **autre** pape infaillible la **canonisa** comme **sainte**.

Pour ajouter l'insulte à l'infaillibilité, selon la Loi canonique de l'Église catholique romaine : « **Il n'existe ni appel ni recours contre une décision ou un décret du Pontife de Rome** ».[14]

Bernard Fresenborg a été prêtre catholique pendant trente ans avant d'être sauvé par la grâce de Dieu. En 1904, il écrivit et publia un livre intitulé *Trente ans en enfer*, dans lequel il expliqua les conséquences de la doctrine de l'infaillibilité papale.

« Le catholicisme enseigne que le pape de Rome est infaillible et qu'il ne peut pas pécher, ni commettre d'erreur. Cette affirmation, si elle est vraie, place le pape de Rome, qui n'est ni plus ni moins qu'un être humain, sur le **même pied que Jésus-Christ**.

» La Bible dit : “ il n'y a point de juste, non pas même un seul.” Or, si l'affirmation du catholicisme disant que le pape est infaillible est vraie, alors la **Bible** est un mythe et une **moquerie**.

» Si la déclaration du catholicisme disant que le pape est infaillible est vraie, alors Dieu n'est pas un Dieu impartial, car s'Il est un Dieu impartial, Il n'aurait accordé à aucun de Ses mortels le don de pureté sans être prêt à accorder le même don à tous ceux qui le méritent, à tous ceux qui, par leur justice, se méritent cette grande distinction princière.

» Nous voulons utiliser un peu de bon sens et de philosophie pouvant être assimilés par n'importe quel homme et femme d'intelligence ordinaire.

» La Bible ne rapporte dans aucun verset ou chapitre que quiconque puisse atteindre, durant sa vie, le niveau d'infaillibilité. N'est-ce pas vrai ? Et si c'est vrai, alors l'affirmation du catholicisme disant que le pape de Rome est infaillible est un mensonge **tissé** sur le métier **du diable**.

» Nous voulons prouver à nos lecteurs que cette affirmation est fondée sur des assises fallacieuses, car le pape de Rome est élu par des cardinaux de l'Église catholique, tous humains, et souvent aussi immoraux que des démons ; dès lors, l'infaillibilité du pape repose dans des maines humaines, car c'est par ces cardinaux que le pape est créé et, par conséquent, vous verrez que l'infaillibilité du pape découle des votes de ces cardinaux, et **non** du pouvoir de Dieu Tout-Puissant ; il s'en suit donc que cette proclamation d'infaillibilité du pape repose dans les mains de ces **cardinaux**.

» Maintenant, pour illustrer cette condamnable doctrine et dénoncer sa fanatique ignorance, nous allons supposer que, lorsque le pape Pie X fut élu pape de Rome, si un autre prêtre eut reçu la majorité d'un vote des cardinaux, le pape Pie X n'aurait jamais été béni de ce don de Dieu, mais il ne l'aurait manqué que par une seule voix ; par conséquent, vous constatez que cette infaillibilité qui aurait reposé sur le pape Pie X lui aurait été enlevée à cause du vote d'un seul cardinal à son endroit.

» Donc, n'importe quel homme ou femme possédant "le gros bon sens" peut voir que Dieu Tout-Puissant n'a rien à voir avec la mise en poste du pape, et que cette infaillibilité ne repose que sur le pouvoir d'attraction du candidat à la papauté qu'il exerce sur les cardinaux, et c'est un fait indiscutable qu'il existe beaucoup de chicanes politiques dans l'élection d'un pape comme dans l'élection du juge de paix d'une municipalité.

» Nous voudrions savoir jusqu'où va cette infaillibilité des papes. Si un homme est infaillible, il ne peut pas commettre de faute, et je peux prouver à tout homme intelligent et à l'esprit tolérant que les papes de Rome n'ont fait, depuis des siècles, que des erreurs, et leurs fautes ont été, non seulement ruineuses pour ceux qu'ils professent enseigner, mais elles ont eu tendance à paralyser les justes ambitions de tout pays dans lequel leur influence s'exerçait. Si leur affirmation d'une infaillibilité papale est vraie, nous devons donc admettre que ce grand don vient de Dieu Tout-

Puissant, et nous ne pouvons croire à un tel non-sens lorsque nous constatons le fait que ces papes sont élus par des cardinaux et que l'élection d'un pape dépend des tactiques et des machinations de ces cardinaux. Alors, je vous en prie, dites-moi comment un homme élevé sous la lumière éblouissante du protestantisme, ou qui en a vu l'intelligent projecteur pénétrer son âme, pourrait, ne serait-ce qu'un instant, croire en l'infaillibilité du pape ?

» Je crois sincèrement, en fait je sais, qu'ils sont des millions à croire cette doctrine condamnable, comme je puis honnêtement dire que je l'ai cru moi-même à un moment donné. Mais ceux qui y croient ont été élevés dans l'ombre ténébreuse des superstitions, et ma mission, en écrivant ce livre, est de balayer les toiles d'araignée de l'ignorance encombrant ces esprits rabougris et aider à leur montrer *"l'Agneau de Dieu qui enlève les péchés du monde"*, et si je puis servir à cette mission, je ne ferai pas qu'ouvrir les yeux des disciples du catholicisme, mais je renforcerai aussi la colonne vertébrale du protestantisme et les aiderai à stigmatiser cette doctrine idolâtre du catholicisme partout où elle osera montrer sa tête hideuse.

» Le grand danger d'enseigner que le pape est infaillible, c'est de faire de nos citoyens des voleurs et des meurtriers, car, si le catholicisme a raison d'enseigner à ses fidèles que le pape de Rome est infaillible, cette doctrine est en frais d'avoir une influence effroyable par ses effets, car à toutes les fois qu'un homme ou une femme croit en l'infaillibilité du pape, il doit croire à l'infaillibilité de toutes choses que crée le pape ; par conséquent, vous allez voir que cette doctrine va très loin par ses effets, parce que, si un pape est infaillible, les évêques qu'il crée sont infaillibles aussi, et si les évêques qu'il crée sont infaillibles, les prêtres qu'ils fabriquent sont également infaillibles, et chaque fois que nous enseignons à un pays cette abomination, nous avons une nation de gens qui croient qu'il n'y a pas un péché qu'ils puissent commettre, si odieux soit-il, qui ne soit pardonnable par la prêtraille, puisqu'ils ont appris à croire que toutes choses que crée le pape est infaillible, du fait même qu'elles ont été créées par le pape ; et à toutes les fois que vous prêchez une doctrine qui a de tels effets sur les habitants d'un pays, vous aurez une série d'individus qui commettront des crimes sans hésiter, car ils sont assurés qu'en mettant quelques dollars dans les coffres du prêtre, ils pourront voir leurs péchés pardonnés et, donc, chaque fois que vous poussez une nation à croire cela, vous vous retrouvez immédiatement avec un peuple de criminels.

» Selon mon appréciation, il est impossible pour un individu qui croit à une doctrine aussi damnable de devenir un pur citoyen américain patriotique. Maintenant, il peut sembler au lecteur que l'assertion est audacieuse et peut paraître trop hardie pour être bien fondée, mais je propose de vous démontrer qu'il n'y a là qu'une conséquence naturelle, et si nous échouons à clarifier ce point dans l'esprit du lecteur, nous ne lui demanderons pas d'y croire.

» En premier lieu, nous désirons dire que la religion catholique — si on peut la qualifier de religion — est fondée sur un roc de superstitions. Chacun des codes de sa doctrine ecclésiastique professe que le pape est infallible et ne peut errer, ce qui est absurde. Et, non seulement absurde, mais un mensonge suppurant ! Car aucun homme ou aucune femme croyant aux enseignements de la Sainte Bible ne peut **gobier pareille doctrine** ! Chaque fois qu'un homme ou une femme croit en l'infaillibilité du pape et croit que le pape ne peut errer, il ou elle voit le pape comme un surhomme, et nous savons que ce ne peut être le cas tant qu'il aura une étincelle de vie dans le corps. Nous sommes tous redevables du péché d'Adam, car le monde dans son entier porte la malédiction du péché d'Adam commis dans le jardin d'Éden.

» Or, nous voulons traiter le sujet avec des vérités et des faits tout simples pour qu'ils puissent être compris par le plus commun des mortels qui ne possèdent qu'une intelligence ordinaire.

» Maintenant, si le pape de Rome est infallible, il est immortel, et si chacune des actions du pape est pure, alors tout ce qui est créé par lui doit être pur ; et si tel est le cas, j'ai été, à un moment donné, aussi pur que Jésus-Christ Lui-même puisque, pendant trente ans, j'ai été prêtre catholique romain et donc une créature engendrée par le pape catholique romain. Tout homme et toute femme d'intelligence moyenne sait que ni moi, ni aucun autre prêtre, n'avons été purs ; en fait, il n'est pas né l'homme qui peut se proclamer infallible et pur tant que la vie habite son corps.

» Si les doctrines du catholicisme sont exactes, alors nous n'avons plus besoin d'un Dieu, car nous avons déjà un pape ; et si le pape Pie X mourait aujourd'hui, les cardinaux, aujourd'hui même ou dans un avenir très rapproché, éliraient un autre pape qui, selon cette doctrine, prendrait la place de Jésus-Christ Lui-même ; et si de pareilles doctrines sont véritables, la famille humaine de l'avenir et les millions à

naître pourraient donc être sauvés aussi bien sans Dieu qu'ils le sont maintenant avec Lui, car le pape exécuterait lui-même cette mission.

» Ils sont des milliers — oui, des dizaines de milliers — qui envoient chaque année des mouchoirs et des breloques à Rome pour qu'ils soient bénis (?) par le pape, et qui croient que posséder quelque article béni (?) par ce vagabond présomptueux va leur éviter de subir la malchance, la maladie ou toute autre infortune qui parsème le chemin de l'homme.

» Or, si le pape de Rome a le pouvoir de bénir et sanctifier une pièce de vêtement, un anneau, ou tout objet inerte, il a sans aucun doute *“la vraie affaire”*, et si tel est le cas, la Bible est menteuse, l'évangile fallacieux et Dieu Tout-Puissant devient un laquais, et nous n'avons plus besoin d'un Dieu. À quoi nous attendre de disciples du catholicisme qui croient en cette doctrine infernale, et à quoi nous attendre d'une nation contrôlée par ceux qui enseignent et prêchent de telles abominations ?

» Une institution qui enseigne pareille ignorance, pareilles pratiques condamnables et pareil paganisme superstitieux, est une plaie et une malédiction dans tout pays, et l'homme ou le groupe d'hommes qui proclament que le pape est infallible lancent *“une impudente insulte à la face de Dieu”*. »[15]

30. Les faux Christs

À l'image des leaders juifs qui ne révélèrent pas qu'ils violaient la Loi de Dieu par leur Tradition, les leaders modernes de l'Église catholique romaine ne disent pas aux gens qu'ils prêchent un autre évangile accompagné d'un autre Jésus. Le Seigneur nous avait avertis qu'il y aurait ce genre d'organisation.

*« Car si quelqu'un venait qui vous prêchât **un autre Jésus** que nous n'avons prêché ; ou si vous receviez un autre Esprit que celui que vous avez reçu, ou un autre Evangile que celui que vous avez reçu, feriez-vous bien de l'endurer ? »* (2 Corinthiens 11:4, VM).

Les prêtres romains catholiques proclament que, quand ils consacrent le pain et le vin lors de la messe, ils **sont** le Seigneur Jésus-Christ.

« **Le prêtre est le Christ, seul et unique Seigneur** ; car les ministres qui offrent

le Sacrifice, consacrent les saints mystères, **non par leur propre personne, mais en celle du Christ** ... et ainsi, **agissant en la Personne de Christ le Seigneur**, ils changent la substance du pain et du vin en la véritable substance de Son corps et de Son sang. » [Catéchisme du Concile de Trente.][16]

Jésus a alerté Ses disciples pour qu'ils fassent attention à ceux qui viendraient en Son nom, déclarant être le Christ. Les nombreux **prêtres catholiques** qui clament « agir en la personne du Christ le Seigneur » sont un accomplissement clair et actuel de cette prophétie.

« **Et Jésus répondant leur dit : Prenez garde que personne ne vous séduise.**

⁵**Car plusieurs viendront en mon Nom, disant : je suis le Christ : et ils en séduiront plusieurs** » (Matthieu 24:4-5, VM).

Jésus a dit qu'Il serait visible dans le ciel lorsqu'Il reviendrait et nous met en garde contre ceux qui pointeraient du doigt de faux Christs et diraient que voici le Christ ou que le Christ est là. L'Église catholique focalise sur l'hostie consacrée en disant « voici le Christ » et pointe ses prêtres du doigt en disant « le Christ est là ». Jésus a prophétisé qu'il s'élèverait de faux Christs qui exécuteraient de grands signes et de grands prodiges qui en tromperaient plusieurs. L'Église catholique a trompé le monde en lui faisant croire que ses prêtres peuvent faire de grands prodiges en transformant le pain et le vin en notre Seigneur Jésus-Christ. Quand Christ reviendra sur terre, ce ne sera pas sous forme de petit morceau de pain dans les chambres secrètes des autels catholiques, Il sera visible comme l'éclair.

« **Alors si quelqu'un vous dit : Voici, le Christ est ici ; ou, il est là ; ne le croyez point.** ²⁴**Car il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, qui feront de grands prodiges et des miracles, pour séduire même les élus, s'il était possible.** ²⁵**Voici, je vous l'ai prédit.** ²⁶**Si on vous dit : voici, il est au désert, ne sortez point ; voici, il est dans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez point.** ²⁷**Mais comme l'éclair sort de l'Orient, et se fait voir jusqu'à l'Occident, il en sera de même de l'avènement du Fils de l'homme** » (Matthieu 24:23-27, VM).

Puisque l'Église catholique affirme que les prêtres sont un autre Christ et un autre Seigneur, cela ne devrait surprendre personne qu'elle déclare que ses prêtres possèdent la même autorité que le Seigneur pour pardonner les péchés. Les prêtres écoutent les confessions d'un peuple qui cherche l'absolution de ses péchés. Le confessionnal a été le site d'innombrables séductions de prêtres envers des femmes seules.[17]

« **En vérité, les évêques et les prêtres, en vertu du sacrement des Saints Ordres, ont le pouvoir de pardonner les péchés.** » [Catéchisme de l'Église Catholique, § 1461, 1994.]

Même les scribes juifs comprenaient que seul Dieu a l'autorité de pardonner les péchés parce que le péché est la violation de la loi de Dieu. Voir Exode 32:33 ; Deutéronome 9:16 ; Josué 7:20 ; 2 Samuel 12:13 ; Psaume 41:4 ; Jérémie 3:25 ; Jérémie 50:14 et Luc 15:21.

« *Et Jésus ayant vu leur foi, dit au paralytique : mon fils, tes péchés te sont pardonnés.* ⁶*Et quelques Scribes qui étaient là assis, raisonnaient ainsi en eux-mêmes :* ⁷***Pourquoi celui-ci prononce-t-il ainsi des blasphèmes ? qui est-ce qui peut pardonner les péchés, que Dieu seul ?*** ⁸*Et Jésus ayant aussitôt connu par son esprit qu'ils raisonnaient ainsi en eux mêmes, il leur dit : pourquoi faites-vous ces raisonnements dans vos cœurs ?* ⁹*Car lequel est le plus aisé, ou de dire au paralytique : tes péchés te sont pardonnés ; ou de lui dire : lève-toi, et charge ton petit lit, et marche ?* ¹⁰***Mais afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de pardonner les péchés, il dit au paralytique :*** ¹¹***Je te dis : lève-toi, et charge ton petit lit, et t'en va en ta maison.*** ¹²*Et il se leva aussitôt, et ayant chargé son petit lit, il sortit en la présence de tous ; de sorte qu'ils en furent tous étonnés, et ils glorifièrent Dieu, en disant : nous ne vîmes jamais une telle chose* » (Marc 2:5-12, VM).

Dans la hiérarchie catholique, les prêtres prennent le titre de Dieu le Père, en s'arrogeant le nom de « père ». Jésus a mis en garde contre le fait d'appeler quelqu'un « père » dans le sens spirituel du terme, car c'est un titre réservé à Dieu

seul.

« **Et n'appellez personne sur la terre votre père ; car un seul est votre Père, lequel est dans les cieux** » (Matthieu 23:9, VM).

« Jésus dit ces choses ; puis levant ses yeux au ciel, il dit : **Père**, l'heure est venue, glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie » (Jean 17:1, VM).

« Et maintenant glorifie-moi, **toi Père**, auprès de toi, de la gloire que j'ai eue chez toi, **avant** que le monde fût fait » (Jean 17:5, VM).

« Afin que tous soient un, ainsi que toi, **Père**, es en moi, et moi en toi ; afin qu'eux aussi soient un en nous ; et que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé » (Jean 17:21, VM).

Le prêtre catholique déclare être le Seigneur Jésus et agir en tant que médiateur entre Dieu et l'homme.

« Le prêtre est constitué interprète et **médiateur entre Dieu et l'homme**, ce qui doit être considéré comme la fonction principale du sacerdoce. » [Catéchisme du Concile de Trente.][18]

Dieu dit autre chose. Il n'y a qu'un seul Dieu et un seul médiateur entre Dieu et l'homme, soit Jésus-Christ.

« Car il y a **un seul Dieu, et un seul Médiateur** entre Dieu et les hommes, savoir **Jésus-Christ homme** » (1 Timothée 2:5, VM).

Il n'y a qu'un seul Christ ; par contre, il y a plusieurs antichrists. Tous les prêtres, les évêques, les cardinaux et les papes de l'Église de Rome ne sont pas Christs, ils sont antichrists.

« Jeunes enfants, c'est ici le dernier temps ; et comme vous avez entendu que l'Antechrist viendra, **il y a même dès maintenant plusieurs Antechrists** ; et nous connaissons à cela que c'est le dernier temps » (1 Jean 2:18, VM).

31. L'évêque de Rome

L'Église romaine enseigne que Pierre fut l'évêque de Rome.[19] Il n'existe absolument aucune preuve crédible pour supporter cette affirmation. En fait, il est plus que douteux qu'il ait même mis les pieds à Rome. Pierre était l'apôtre des Juifs. « *Jacques, dis-je, **Céphas**, et Jean (qui sont estimés être les Colonnes) ayant reconnu la grâce que j'avais reçue, me donnèrent, à moi et à Barnabas, la main d'association, afin que nous allassions vers les Gentils, **et qu'ils allassent eux vers ceux de la Circoncision*** » (Galates 2:9, VM). Rome était une ville de Gentils. Il n'aurait eu aucune raison de voyager à Rome. Paul, qui était l'apôtre des Gentils (voir Romains 11:13), salua plus de 25 chrétiens vivant à Rome, à la fin de sa lettre aux Romains, mais il ne salua pas Pierre (Romains 16). Si Pierre avait été de fait l'évêque de Rome, Paul l'aurait sans nul doute salué. Il ne salua donc pas Pierre parce que Pierre n'était pas à Rome. N.B. : Paul l'aurait même salué **en premier**, par respect pour son poste.

32. « Sur ce roc je bâtirai mon Église »

Voici une autre doctrine d'antichrist : l'enseignement disant que **Pierre est le roc** sur lequel Dieu a bâti Son Église, et que le pape, comme évêque de Rome, est le successeur de Pierre en tant que vicaire de Christ.[20] La **tête** de l'Église est réservée à Christ **seulement**. « *Et c'est lui [Christ] qui est le Chef du Corps de l'Église, et qui est le commencement et le premier-né d'entre les morts, afin qu'il tienne le premier rang en toutes choses* » (Colossiens 1:18, VM). Christ ne partagera pas Sa gloire, ni Son autorité, ni Sa position avec un autre, car Il a la prééminence en toutes choses. « *Car tu ne te prosterner point devant un autre dieu, parce que l'Éternel se nomme le Dieu jaloux ; c'est un Dieu jaloux* » (Exode 34:14, VO). Les prophéties de l'Ancien Testament sur la venue de Christ indiquent que la pierre angulaire de l'Église sera une pierre céleste détachée sans l'aide d'aucune main, et l'Église grandira à partir de cette pierre pour devenir une large montagne qui couvrira toute la terre. Voir Daniel 2:34-45. Ce rocher prophétisé est le Christ. Par conséquent, un homme qui déclare être le roc de l'Église affirme donc être le Christ, parce que la Bible spécifie clairement que Christ est le roc, la tête de l'Église. Proclamer faussement être le Christ, la tête de l'Église, c'est accomplir les prophéties identifiant l'antichrist.

« *Que personne donc ne vous séduise en quelque manière que ce soit ; car ce jour-là*

ne viendra point que la révolte ne soit arrivée auparavant, et que l'homme de péché, le fils de perdition, ne soit révélé ; ⁴**Lequel s'oppose et s'élève contre tout ce qui est nommé Dieu, ou qu'on adore, jusqu'à être assis comme Dieu au Temple de Dieu voulant se faire passer pour un Dieu** » (2 Thessaloniens 2:3-4, VM).

« Le roi fera tout ce qu'il voudra ; **et il s'enorgueillira et s'élèvera au-dessus de tout dieu ; il proférera des choses étranges contre le Dieu des dieux** ; et il prospérera jusqu'à ce que la colère soit consommée, car ce qui est décrété sera exécuté. ³⁷Il n'aura égard ni aux dieux de ses pères, ni à l'amour des femmes ; il n'aura égard à aucun dieu ; **car il s'élèvera au-dessus de tout** » (Daniel 11:36-37,VO).

Il n'y a qu'un Chef de l'Église ; celle-ci n'est pas un monstre à deux têtes. Proclamer être le roc de l'Église, c'est nier implicitement que Christ est le roc de l'Église. Nier que Jésus est le roc de l'Église, c'est nier que Jésus est le Christ. Nier que Jésus est le Christ est une doctrine spécifiquement identifiée dans 1 Jean 2:22-23 comme étant un enseignement de l'antichrist.

« Qui est le menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le Christ ? celui-là est l'Antechrist qui nie le Père et le Fils. ²³Quiconque nie le Fils, n'a point non plus le Père ; quiconque confesse le Fils, a aussi le Père » (1 Jean 2:22-23, VM).

Dans Matthieu 16:16, Pierre a dit que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant. Jésus a dit que sur ce roc Il bâtirait Son Église. Ce passage, souvent employé par l'Église catholique pour soutenir son affirmation que le pape règne sur l'Église de Dieu, n'appuie pas Pierre en tant que roc, mais plutôt Christ. Jésus demanda à Ses disciples : « Qui croyez-vous que je suis ? » quand Pierre répondit qu'Il était « *le Christ, le Fils du Dieu vivant* ». Cette réponse révèle le roc sur lequel Dieu allait bâtir Son Église, Jésus-Christ, et non Pierre. Mais le pape, en disant que c'est Pierre qui est le roc, nie que Jésus est le roc, le Christ, le Fils du Dieu vivant. Le déni papal du Christ est l'accomplissement de la prophétie qui se trouve dans 1 Jean 2:22-23, et qui identifie l'antichrist comme celui qui niera que Jésus est le Christ. Essentiellement, le pape déclare que Pierre est le roc et, de ce fait, il est le Christ, et que lui-même, en tant que supposé successeur de Pierre, il est aussi le Christ. La

Bible révèle que le pape est l'antichrist !

« Et Jésus, venant aux quartiers de Césarée de Philippe, interrogea ses Disciples, en disant : **qui disent les hommes que je suis, moi le Fils de l'homme ?** ¹⁴Et ils lui répondirent : les uns disent que tu es Jean Baptiste ; les autres, Elie; et les autres, Jérémie, ou l'un des Prophètes. ¹⁵Il leur dit : **et vous, qui dites-vous que je suis ?** ¹⁶Simon Pierre répondit, et dit : **Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.** ¹⁷Et Jésus répondit, et dit : tu es bienheureux, Simon, fils de Jonas : car la chair et le sang ne te l'a pas révélé, mais mon Père qui est aux cieux. ¹⁸Et je te dis aussi, que tu es Pierre, **et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise** ; et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle » (Matthieu 16:13-18, VM).

Christ est le Chef de l'Église, pas Pierre ! Voir Éphésiens 5:23 ; Colossiens 1:18. Si Pierre avait été le rocher de l'Église de Dieu, pourquoi Jésus l'aurait-Il appelé Satan quelques instants après qu'Il aurait fait de Pierre le fondement de l'Église ? Le passage suivant est le signe que ceux qui veulent avoir Pierre comme rocher se retrouvent avec quelqu'un qui comprenait les choses de l'homme et non celles de Dieu.

« Mais lui s'étant retourné, dit à Pierre : **retire-toi de moi, Satan**, tu m'es en scandale ; car tu ne comprends pas les choses qui sont de Dieu, mais celles qui sont des hommes » (Matthieu 16:23, VM).

De plus, le Saint-Esprit fait connaître jusqu'à quel point le pape est antichrist, car Pierre, censément le premier pape catholique, aurait commencé son règne en reniant le Christ par trois fois pour accomplir la prophétie de 1 Jean 2:22-23. Voir Matthieu 26:31-75.

Le rocher de l'Église catholique n'est pas Dieu. Ce rocher n'est qu'un homme tentant de prendre la place de Dieu.

« **Car leur rocher n'est pas comme notre Rocher**, et nos ennemis en sont juges.

³²Car leur vigne est du plant de Sodome et du terroir de Gomorrhe ; leurs raisins sont des raisins vénéneux, ils ont des grappes amères ; ³³**Leur vin est un venin de**

dragons, et un cruel poison d'aspics » (Deutéronome 32:31-33, VO).

« Il dira : **Où sont leurs dieux, le rocher en qui ils se confiaient** » (Deutéronome 32:37, VO).

Pierre, à qui Jésus parlait, comprit très bien ce qu'Il signifiait quand Il dit « *sur ce roc je bâtirai mon Église* ». Le roc était Jésus. Dans les passages suivants, Pierre se réfère sans cesse à Jésus comme de la pierre rejetée par les constructeurs et devenu la pierre angulaire. Jésus est le seul nom sous le ciel par lequel nous puissions être sauvés de la punition des péchés, non pas Pierre, ni le pape.

« Sachez vous tous et tout le peuple d'Israël, que ç'a été au Nom de **Jésus-Christ le Nazarien**, que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité des morts ; c'est, dis-je, en son Nom, que cet homme qui paraît ici devant vous, a été guéri. ¹¹ **C'est cette Pierre, rejetée par vous qui bâtissez, qui a été faite la pierre angulaire.** ¹² **Et il n'y a point de salut en aucun autre : car aussi il n'y a point sous le ciel d'autre Nom qui soit donné aux hommes par lequel il nous faille être sauvés** » (Actes 4:10-12, VM).

« C'est pourquoi il est dit dans l'Écriture : **voici, je mets en Sion la maîtresse pierre du coin**, élue et précieuse ; et celui qui croira en elle, ne sera point confus. ⁷ Elle est donc précieuse pour vous qui croyez ; mais par rapport aux rebelles, il est dit : la pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la maîtresse pierre du coin, **une pierre d'achoppement, une pierre de scandale.** ⁸ **Lesquels heurtent contre la parole, et sont rebelles ; à quoi aussi ils ont été destinés** » (1 Pierre 2:6-8, VM).

Lisez les passages suivants et décidez vous-mêmes qui est le Rocher de l'Église.

« Et qu'ils ont tous bu d'un même breuvage spirituel : car ils buvaient de l'eau de la pierre spirituelle qui les suivait ; **et la pierre était Christ** » (1 Corinthiens 10:4, VM).

« Étant édifiés sur le fondement des Apôtres, et des prophètes, et **Jésus-Christ lui-même étant la maîtresse pierre du coin** » (Éphésiens 2:20, VM).

« **Car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui est posé, lequel est Jésus-Christ** » (1 Corinthiens 3:11, VM).

« Mon âme, repose-toi sur Dieu seul, car mon attente est en lui. ⁷**Lui seul est mon rocher, ma délivrance et ma haute retraite** ; je ne serai point ébranlé » (Psaumes 62:6-7, VO).

« **L'œuvre du Rocher est parfaite** ; car toutes ses voies sont la justice même. C'est un Dieu fidèle et sans iniquité ; il est juste et droit » (Deutéronome 32:4, VO).

« Nul n'est saint comme l'Éternel ; car il n'en est point d'autre que toi, et **il n'y a point de rocher comme notre Dieu** » (1 Samuel 2:2, VO).

« Il dit : **Éternel, mon rocher**, ma forteresse et mon libérateur ! ³**O Dieu, mon rocher**, vers qui je me retire ; mon bouclier et la force qui me délivre, ma haute retraite et mon asile ! mon Sauveur ! tu me garantis de la violence » (2 Samuel 22:2-3, VO).

« **Éternel, mon rocher**, ma forteresse et mon libérateur ! Mon Dieu, mon rocher où je me réfugie ! Mon bouclier, la force qui me délivre, ma haute retraite ! » (Psaumes 18:3, VO).

« Car qui est Dieu, sinon l'Éternel ? **Et qui est un rocher, sinon notre Dieu ?** » (Psaumes 18:32, VO).

« Psaume de David. Je crie à toi, **Éternel ! Mon rocher**, ne sois pas sourd à ma voix, de peur que si tu gardes le silence, je ne devienne semblable à ceux qui descendent dans la fosse » (Psaumes 28:1, VO).

« Incline ton oreille vers moi ; hâte-toi de me délivrer ; **sois mon rocher**, ma retraite, ma forteresse où je puisse me sauver ! ⁴**Car tu es mon rocher** et ma forteresse ; pour l'amour de ton nom, tu me guideras et me conduiras » (Psaumes 31:3-4, VO).

« Je dirai à **Dieu, mon rocher** : Pourquoi m'as-tu oublié ? Pourquoi marcherai-je en deuil, sous l'oppression de l'ennemi ? » (Psaumes 42:10, VO).

« Du bout de la terre, je crie à toi, quand le cœur me manque ; **conduis-moi sur ce rocher, qui est trop élevé pour moi** » (Psaumes 61:3, VO).

« Ils se souvenaient que **Dieu était leur rocher**, et le Dieu Très-Haut leur rédempteur » (Psaumes 78:35, VO).

« Il m'invoquera, disant : Tu es mon Père, **mon Dieu et le rocher de mon salut** » (Psaumes 89:27, VO).

« Mais l'Éternel est ma haute retraite ; **mon Dieu est le rocher de mon refuge** » (Psaumes 94:22, VO).

« Venez, chantons à l'Éternel ; jetons des cris de joie **au rocher de notre salut** » (Psaumes 95:1, VO).

« Selon ce qui est écrit : **voici, je mets en Sion la pierre d'achoppement** ; et la pierre qui occasionnera des chutes ; et quiconque croit en lui ne sera point confus » (Romains 9:33, VM).

« Il est semblable à un homme qui bâtissant une maison, a foui et creusé profondément, et **a mis le fondement sur la roche** : de sorte qu'un débordement d'eaux étant survenu, le fleuve est bien allé donner contre cette maison ; mais il ne l'a pu ébranler ; parce qu'elle était fondée sur la roche » (Luc 6:48, VM).

« Quiconque entend donc ces paroles que je dis, et les met en pratique, je le comparerai à l'homme prudent **qui a bâti sa maison sur la roche** » (Matthieu 7:24, VM).

« **La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée, est devenue la principale de l'angle** » (Psaumes 118:22, VO).

« Il sera un sanctuaire, mais aussi **une pierre d'achoppement et une pierre de chute** pour les deux maisons d'Israël ; un piège et un filet pour les habitants de Jérusalem » (Ésaïe 8:14, VO).

« C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel : **Voici, j'ai posé en Sion une pierre, une pierre angulaire, éprouvée et précieuse, solidement posée** ; celui

qui s'y appuiera ne s'enfuira point » (Ésaïe 28:16, VO).

« Et Jésus leur dit : n'avez-vous jamais lu dans les Ecritures : **la pierre que ceux qui bâtissent ont rejetée, est devenue la maîtresse pierre du coin** ; ceci a été fait par le Seigneur, et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux. ⁴³C'est pourquoi je vous dis, que le Royaume de Dieu vous sera ôté, et il sera donné à une nation qui en rapportera les fruits. ⁴⁴Or celui qui tombera sur cette pierre en sera brisé ; et elle écrasera celui sur qui elle tombera » (Matthieu 21:42-44,VM).

Les preuves provenant des Saintes Écritures sont si claires que même le pape Jean-Paul II a trouvé nécessaire d'admettre que Jésus est le Rocher sur lequel l'Église de Dieu est bâtie.[21] Ce n'est qu'une autre des nombreuses déclarations contradictoires de l'Église catholique romaine.

En proclamant que Pierre était le roc, le pape a renié Jésus en tant que rocher, ce qui revient à nier que Jésus est le Christ. Le pape a accompli la prophétie de 1 Jean 2:22-23, qui dit que l'antichrist **niera que Jésus est le Christ**. Alors qui le pape dit-il être le Christ ? La réponse nous vient lorsque nous comparons ce que la Sainte Bible dit à propos du Christ et ce que le pape dit. Qu'est-ce que ça signifie quand nous disons que Jésus est le Christ ? Cela veut dire qu'Il est l'Oint, « Dieu avec nous ». Dans Matthieu 1:23, Jésus est appelé « Emmanuel, ce qui signifie, DIEU AVEC NOUS ». Or, le **pape** déclare **qu'il** est Dieu avec nous. « **Nous tenons sur cette terre la place de Dieu Tout-Puissant** » [Pape Léon XIII (l'emphase est la nôtre)].[22] Jésus-Christ est notre « avocat envers le Père » (1 Jean 2:1, VM). En fait, Il est le « seul Médiateur entre Dieu et les hommes » (1 Timothée 2:5, VM). Cependant, le pape se réclame du titre de Souverain Pontife. « Pontife » veut littéralement dire « poseur de pont » ; ce qui comporte que le pontife est celui qui fait le pont ou l'intermédiaire entre Dieu et l'homme. Le pape a déclaré : « Il est nécessaire au salut de chaque créature d'être **sujette** au Pontife romain, » [Bulle *Sanctum*, 18 novembre 1302]. Ajoutons que l'Église catholique enseigne que Marie et les saints servent **aussi** d'avocats pour nous devant le trône de Dieu. « L'intercession [des saints] est leur service le plus élevé dans le plan de Dieu. **Nous pouvons et devrions leur demander d'intercéder en notre faveur et en la faveur du monde entier.** » [Catéchisme de l'Église Catholique, § 2683, 1994.]

Jésus-Christ est « *le chef et le consommateur de la foi* » (Hébreux 12:2). « *Car vous êtes sauvés par la grâce, par la foi ; et cela ne vient point de vous, c'est le don de Dieu.* »⁹ « *Non point par les oeuvres, afin que personne ne se glorifie* » (Éphésiens 2:8-9, VM). Or, le pape statue que la foi vient de l'homme et doit être liée à des œuvres, i.e., commencées et terminées par l'homme, non par Jésus. L'Église catholique professe même que des œuvres faites après la mort, par les autres, sont **efficaces** au salut des défunts. « Leur âme ... est **lavée** après la mort par les **punitions du purgatoire** ; et qu'ainsi ils peuvent être soulagés de ces punitions par les moyens ci-devant, savoir, les sacrifices de la messe, les prières, les aumônes et autres œuvres de piété, qui sont habituellement exécutées par le fidèle pour d'autres fidèles, selon l'institution de l'Église. » [Concile de Florence, 1439.][23] Jésus-Christ est le « *bienheureux et seul Prince* » (1 Timothée 6:15, VM). Le pape Innocent II se proclamait propriétaire de l'univers entier en tant que « SOUVERAIN TEMPOREL DE L'UNIVERS ».[24] Le pape Boniface VIII déclara ceci : « **Je possède l'autorité du Roi des rois. Je suis tout en tous et au-dessus de tout, donc Dieu Lui-même et moi, le Vicaire de Dieu, avons un seul et même consistoire, et je suis apte à faire presque tout ce que peut faire Dieu. Par conséquent, comment m'appellerez-vous autrement que Dieu ?** » [Bulle *Sanctum*, 18 novembre 1302 (l'emphase est la nôtre).][25] Encore aujourd'hui, le pape porte une triple couronne parce qu'il proclame régner en tant que roi sur le Ciel, l'Enfer et la Terre. Jésus est le « *souverain et grand Sacrificateur* » de Dieu Tout-Puissant (Hébreux 4:14). Le pape affirme être le souverain et grand sacrificateur. Comme nous l'avons déjà mentionné, le pape se réclame du titre de Souverain Pontife. Il est le successeur des empereurs romains qui étaient une série de Souverains Pontifes (*Pontifex Maximus*),[26] titre donné au grand prêtre des religions païennes de Rome.[27] Jésus est plus grand que les rois de la terre (Psaumes 89:28). Toutefois, le pape proclame qu'il possède l'autorité sur les rois de la terre. « Le Pontife romain possède la **suprématie sur la terre entière.** » [Concile du Vatican, Session IV, chapitre III, 18 juillet 1870 (l'emphase est la nôtre).] Jésus est le « *Seigneur de tous* » (Actes 10:36). Pourtant, le pape déclare que tous doivent se soumettre à lui : « Le Pontife romain juge tous les hommes, mais n'est jugé par personne. Nous déclarons, affirmons, définissons et prononçons : il est nécessaire au salut de chaque créature d'être sujette au Pontife romain ... Car ce qui est écrit de Christ ... "Tu as soumis toutes choses sous ses pieds" se vérifie parfaitement en moi. » [Bulle

Sanctum, 18 novembre 1302].^[28] **Le pape réclame** tous les attributs de Christ pour lui-même. Il a essentiellement renié que Jésus est le Christ et s'est imposé comme **étant le Christ**. La Sainte Bible identifie **un tel** homme comme l'**antichrist** (1 Jean 2:20-23).

Les Écritures disent que l'antichrist niera le Fils et, implicitement, niera le Père (1 Jean 2:20-23). Le pape se reconnaît clairement comme l'antichrist en niant expressément le Père. Le pape usurpe le titre de « Saint-Père ». Voir le Catéchisme de l'Église catholique, au § 10. **Saint-Père** est un **titre** qui n'apparaît qu'une seule fois dans toutes les Saintes Écritures et il est **réservé** à **Dieu le Père** (Jean 17:11).

33. Christ n'est pas divisé

La Bible nous met en garde de suivre des hommes au lieu du Christ. Notez que Paul critiqua ceux qui disaient « moi, je suis de Céphas ». *Céphas* est le chaldéen de Pierre. L'Église catholique proclame que le pape est le successeur de Pierre en tant qu'évêque de Rome. Elle dit être « de Céphas ». D'autres supposées confessions chrétiennes sont « de » telle personne ou « de » telle autre. Nombre de ces dénominations sont les filles prostituées de la grande mère prostituée, l'Église catholique romaine (Apocalypse 17:5).

*« Or je vous prie, mes frères, par le Nom de notre Seigneur Jésus-Christ, que vous parliez tous un même langage, et qu'il n'y ait point de divisions entre vous, mais que vous soyez bien unis dans un même sentiment, et dans un même avis. ¹¹Car, mes frères, il m'a été dit de vous par ceux qui sont de chez Chloé, qu'il y a des dissensions parmi vous. ¹²Voici donc ce que je dis, **c'est que chacun de vous dit : pour moi, je suis de Paul ; et moi je suis d'Apollos ; et moi, de Céphas ; et moi, de Christ. ¹³Christ est-il divisé ? Paul a-t-il été crucifié pour vous ? ou avez-vous été baptisés au nom de Paul ? ¹⁴Je rends grâces à Dieu que je n'ai baptisé aucun de vous, sinon Crispus et Gaïus ; ¹⁵Afin que personne ne dise que j'ai baptisé en mon nom. ¹⁶J'ai bien aussi baptisé la famille de Stéphanas ; du reste, je ne sais pas si j'ai baptisé quelque autre. ¹⁷Car Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour évangéliser, non point avec les discours de la sagesse***

humaine, afin que la croix de Christ ne soit point anéantie » (1 Corinthiens 1:10-17, VM).

34. L'Antichrist s'assoiant comme Dieu dans Son Temple

Satan désire être comme le grand Dieu. Ses plans ont été déjoués par Dieu lorsque Celui-ci le précipita des cieux sur la terre.

« **Tu disais en ton cœur : Je monterai aux cieux, j'élèverai mon trône par-dessus les étoiles de Dieu ; je siégerai sur la montagne de l'assemblée, aux régions lointaines de l'Aquilon.** ¹⁴**Je monterai sur les hauteurs des nues, je serai semblable au Très-Haut.** ¹⁵Mais tu es descendu dans le Sépulcre, dans les profondeurs du tombeau ! » (Esaïe 14:13-15, VO).

« **Il parut aussi un autre signe au ciel, et voici un grand dragon roux** ayant sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes sept diadèmes ; ⁴et sa queue traînait la troisième partie des étoiles du ciel, lesquelles il jeta en la terre ; puis le dragon s'arrêta devant la femme qui devait accoucher, afin de dévorer son enfant, dès qu'elle l'aurait mis au monde. ⁵Et elle accoucha d'un fils, qui doit gouverner toutes les nations avec une verge de fer ; et son enfant fut enlevé vers Dieu, et vers son trône. ⁶Et la femme s'enfuit dans un désert, où elle a un lieu préparé de Dieu, afin qu'on la nourrisse là mille deux cent soixante jours. ⁷**Et il y eut une bataille au ciel : Michel et ses Anges combattaient contre le dragon ; et le dragon et ses Anges combattaient contre Michel.** ⁸**Mais ils ne furent pas les plus forts, et ils ne purent plus se maintenir dans le ciel.** ⁹**Et le grand dragon, le serpent ancien, appelé le Diable et Satan, qui séduit le monde, fut précipité en la terre, et ses Anges furent précipités avec lui.** ¹⁰Alors j'ouïs une grande voix dans le ciel, qui disait : Maintenant est le salut, la force, le règne de notre Dieu, et la puissance de son Christ ; car l'accusateur de nos frères, qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit, a été précipité. ¹¹Et ils l'ont vaincu à cause du sang de l'Agneau, et à cause de la parole de leur témoignage, et ils n'ont point aimé leurs vies, mais les ont exposées à la mort. ¹²C'est pourquoi réjouissez-vous, cieux, et

vous qui y habitez. **Mais malheur à vous habitants de la terre et de la mer ; car le Diable est descendu vers vous en grande fureur, sachant qu'il a peu de temps.** ¹³**Or, quand le dragon eut vu qu'il avait été jeté en la terre, il persécuta la femme qui avait accouché d'un fils.** ¹⁴Mais deux ailes d'une grande aigle furent données à la femme, afin qu'elle s'envolât de devant le serpent en son lieu, où elle est nourrie par un temps, par des temps, et par la moitié d'un temps. ¹⁵Et le serpent jeta de sa gueule de l'eau comme un fleuve après la femme, afin de la faire emporter par le fleuve. ¹⁶Mais la terre aida à la femme ; car la terre ouvrit son sein, et elle engloutit le fleuve que le dragon avait jeté de sa gueule. ¹⁷**Alors le dragon fut irrité contre la femme, et s'en alla faire la guerre contre les autres qui sont de la semence de la femme, qui gardent les commandements de Dieu, et qui ont le témoignage de Jésus-Christ »** (Apocalypse 12:3-17, VM).

Lorsque sa rébellion contre Dieu échoua au ciel, il décida d'essayer d'établir son trône sur terre. Comme Satan le fit quand il trompa Ève, il promet maintenant à ses serviteurs qu'ils deviendront comme Dieu. La Sainte Bible nous avertit qu'il y en aura un qui s'assoira dans le temple de Dieu en proclamant avoir l'autorité de Dieu. C'est exactement ce que fait le pape en se qualifiant de chef de l'Église catholique. *Église catholique* veut dire *église universelle*. [29] C'est Dieu, et non le pape, qui est le Chef de l'Église universelle.

« Or, mes frères, nous vous prions pour ce qui regarde l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, et notre réunion en lui, ²De ne vous laisser point subitement ébranler de votre sentiment, ni troubler par esprit, ni par parole, ni par épître, comme si c'était une épître que nous eussions écrite, et comme si le jour de Christ était proche. ³Que personne donc ne vous séduise en quelque manière que ce soit ; car ce jour-là ne viendra point que la révolte ne soit arrivée auparavant, et **que l'homme de péché, le fils de perdition, ne soit révélé ;** ⁴**Lequel s'oppose et s'élève contre tout ce qui est nommé Dieu, ou qu'on adore, jusqu'à être assis comme Dieu au Temple de Dieu voulant se faire passer pour un Dieu »** (2 Thessaloniens 2:1-4, VM).

Qu'est-ce que le temple de Dieu ? Chaque chrétien individuellement et tout le corps des chrétiens composent le temple de Dieu.

« Ne savez-vous pas que **vous êtes le Temple de Dieu**, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? ¹⁷Si quelqu'un détruit le Temple de Dieu, Dieu le détruira ; **car le Temple de Dieu est saint, et vous êtes ce Temple** » (1 Corinthiens 3:16-17, VM).

« Ne savez-vous pas que **votre corps est le Temple du Saint-Esprit**, qui est en vous, et que vous avez de Dieu ? Et vous n'êtes point à vous-mêmes ; ²⁰Car vous avez été achetés par prix ; glorifiez donc Dieu en votre corps, et en votre esprit, qui appartiennent à Dieu » (1 Corinthiens 6:19-20, VM).

« En qui tout **l'édifice posé et ajusté ensemble, s'élève pour être un Temple saint au Seigneur** » (Éphésiens 2:21, VM).

L'organisation catholique romaine a la prétention de se déclarer l'Église universelle de Dieu [Corps de Christ] avec le pape à sa tête. Mais comment l'organisation romaine peut-elle être l'Église de Dieu alors qu'elle est bondée à craquer d'idoles ?

« **Et quelle convenance y a-t-il du Temple de Dieu avec les idoles ?** car vous êtes le Temple du Dieu vivant, selon ce que Dieu a dit : j'habiterai au milieu d'eux, et j'y marcherai ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple » (2 Corinthiens 6:16, VM).

« Car si quelqu'un te voit, toi qui as de la connaissance, être à table **au temple des idoles**, la conscience de celui qui est faible, ne sera-t-elle pas induite à manger des choses sacrifiées à l'idole ? » (1 Corinthiens 8:10, VM).

Le leader de l'organisation catholique romaine, le pape, clame, non seulement qu'il est le leader des catholiques romains, mais également que l'entrée dans le Royaume dépend de la soumission à son autorité.

« **Nous déclarons, statuons et définissons qu'il est absolument nécessaire au salut de tous les êtres humains qu'ils se soumettent au Pontife de Rome.** »
[Bulle *Unum Sanctum*, pape Boniface VIII, 1302.]

Une doctrine comme celle-là révèle l'antichrist chez le pape. Par cette déclaration, il sous-entend avoir la position et l'autorité de Dieu Tout-Puissant. Or, Jésus a dit de façon très nette qu'étant Dieu, Il était le seul chemin menant au Royaume.

« Jésus lui dit : **je suis le chemin, et la vérité, et la vie ; nul ne vient au Père que par moi** » (Jean 14:6, VM).

« *C'est cette Pierre, rejetée par vous qui bâtissez, qui a été faite la pierre angulaire. ¹²Et il n'y a point de salut en aucun autre : car aussi il n'y a point sous le ciel d'autre Nom qui soit donné aux hommes par lequel il nous faille être sauvés* » (Actes 4:11-12, VM).

Le pape ne fait pas que déclarer avoir l'autorité de sauver, il affirme aussi être assis à la place de Dieu Tout-Puissant avec une autorité et une infailibilité égales à celles du Seigneur Jésus-Christ.[30] Pas seulement dans le domaine spirituel, mais dans tous les domaines. Le pape se réclame du pouvoir au-dessus de tous les gouvernements de la terre. Durant la cérémonie de sacre, le pape est couronné par ces paroles : « Prends la tiare ornée d'une triple couronne, et sache que tu es le père des princes et des rois, et le gouverneur du monde. »[31]

« Le Pontife romain juge tous les hommes, mais n'est jugé par personne. Nous déclarons, affirmons, définissons et prononçons : il est nécessaire au salut de chaque créature d'être sujette au Pontife romain ... Car ce qui est écrit de Christ ... "Tu as soumis toutes choses sous ses pieds" se vérifie parfaitement en moi. **Je possède l'autorité du Roi des rois. Je suis tout en tous et au-dessus de tout, donc Dieu Lui-même et moi, le Vicaire de Dieu, ne possédons qu'un seul et même consistoire, et je suis capable de faire presque tout ce que Dieu peut faire. Par conséquent, comment m'appelleriez-vous autrement que Dieu ?** » [Bulle *Sanctum*, 18 novembre 1302 (l'emphase est la nôtre).][32]

« **Nous tenons sur cette terre la place de Dieu Tout-Puissant.** » [Pape Léon XIII (l'emphase est la nôtre).][33]

« Cette seule et unique Église, par conséquent, n'a pas deux têtes, comme un monstre, mais un seul corps et une seule tête, à savoir, Christ et son **vicaire**, le successeur de Pierre. » [Bulle *Unum Sanctum*, pape Boniface VIII, 1302 (l'emphase

est la nôtre).]

« Le Pontife de Rome possède la **suprématie sur le monde entier** ; et il est le successeur de Saint-Pierre, Prince des Apôtres, et il est le véritable **Vicaire** de Christ, et Tête de toute l'Église, et **Père** et Enseignant de tous les chrétiens ; et tout pouvoir lui a été donné en Saint-Pierre par Jésus-Christ notre Seigneur, pour **régner**, nourrir et gouverner l'Église universelle (...) **C'est l'enseignement de la vérité catholique de laquelle personne ne peut dévier sans perdre la foi et le salut**. Et puisque, par le droit décisif de la primauté apostolique, un seul Pontife romain est placé au-dessus de l'Église, Nous enseignons en plus et déclarons qu'il est **le juge suprême** des fidèles (...) personne ne peut rouvrir le jugement du Siège apostolique, car il n'y a pas d'autorité supérieure. » [Concile du Vatican, Session IV, chapitre III, 18 juillet 1870 (l'emphase est la nôtre).]

« **Le pouvoir royal découle de l'autorité pontificale.** »[34] [Pape Innocent III.]

« **Le pouvoir temporel doit être sujet au pouvoir spirituel.** »[35] [Pape Boniface VIII.]

Le pape proclame sa suprématie sur le monde entier, mais lorsque les disciples demandèrent à Jésus qui était le plus grand dans le Royaume des cieux, Il n'a pas répondu « *Pierre* ». Il a dit que celui qui se rendrait humble comme un petit enfant serait le plus grand (Matthieu 18:1-4). Christ est la Tête de l'Église, pas Pierre ou son supposé successeur, le pape.

[1] Concile de Trente, Session VI, **Décret sur la Justification**, Canons XXIV & XXX, 13 janvier 1547.

[2] Concile de Trente, Session VI, **Décret sur la Justification**, Canons XXIV & XXX, 13 janvier 1547.

[3] Concile de Trente, Session VI, **Décret sur la Justification**, Canons XIV, *Des déchus et leur restauration*, 13 janvier 1547.

[4] Catéchisme de l'Église Catholique, § 168 (1994).

- [5] John W. Robbins, ***Ecclesiastical Megalomania*** (*Mégalomanie ecclésiastique*), p. 148 (1999).
- [6] Dave Hunt, ***A Woman Rides The Beast***, Harvest House Publishers, p. 113 (1994).
- [7] Ralph E. Woodrow, ***Babylon Mystery Religion***, p. 94 (1966).
- [8] *Ibidem*.
- [9] Dave Hunt, ***A Woman Rides The Beast***, Harvest House Publishers, pp. 188-190 (1994).
- [10] Ralph E. Woodrow, ***Babylon Mystery Religion***, p. 93 (1966).
- [11] Ralph E. Woodrow, ***Babylon Mystery Religion***, pp. 92-93 (1966).
- [12] Encyclopédie Collier, volume 13, p. 591 (1991). Voir aussi Dave Hunt, ***A Woman Rides the Beast***, Harvest House Publishers, p. 117 (1994).
- [13] Dave Hunt, ***A Woman Rides the Beast***, Harvest House Publishers, p. 117 (1994).
- [14] Code de Loi canonique, Canon 333 § 3, p. 119 (1983).
- [15] Bernard Fresenborg, ***Thirty Years in Hell***, pp. 171-179 (1904).
<http://www.jesus-is-lord.com/thirty.htm> .
- [16] Ordonné par le Concile de Trente, édité sous St-Charles Borromée, publié par décret du pape Pie V, 1566, Tan Books, p. 258, 1982.
- [17] Voir Chiniquy, ***The Priest, the Woman, and the Confessional*** (*Le prêtre, la femme et le confessionnal*), Chick Publications.
- [18] Ordonné par le Concile de Trente, édité sous St-Charles Borromée, publié par décret du pape Pie V, 1566, Tan Books, p. 331, 1982.
- [19] Catéchisme de l'Église catholique, § 882, 1994.
- [20] Catéchisme de l'Église catholique, § 881-882, 1994.
- [21] Jean-Paul II, ***Crossing the Threshold of Hope*** (*Passage au seuil de l'espoir*), p. 11, 1994.
- [22] Alberto Rivera, ***Double Cross*** (*Croix double*), Chick Publications, p. 27, 1981 (citant ***Lettres***

de la grande encyclique du pape Léon XIII, p. 304, Benziger Brothers (1903).

[23] Avro Manhattan, **The Vatican Billions**, Chick Publications, p. 183 (1983).

[24] Avro Manhattan, **The Vatican Billions**, Chick Publications, p. 41 (1983).

[25] Alberto Rivera, **The Godfathers**, Chick Publications, p. 32, 1982 [citant *Les registres de Boniface III*, Archives du Vatican, L. Fol. 387 et *Encyclopédie Catholique*, Presse Encyclopedia (1913)].

[26] Ralph E. Woodrow, **Babylon Mystery Religion**, p. 72, 1966.

[27] *Collier's Encyclopedia*, volume 19, p. 239 (1991).

[28] Alberto Rivera, **The Godfathers**, Chick Publications, p. 32, 1982 [citant *Les registres de Boniface III*, Archives du Vatican, L. Fol. 387 et *Encyclopédie Catholique*, Presse Encyclopedia (1913)].

[29] Catéchisme de l'Église Catholique, § 830-831, 1994.

[30] Catéchisme de l'Église Catholique, § 2034-2035, 1994.

[31] Alberto Rivera, **Les quatre chevaliers**, Chick Publications, p. 25, 1985 (citant Avro Manhattan, **L'impérialisme du Vatican au 20^e siècle**, p. 76.). Voir aussi John W. Robbins, **Mégalomanie ecclésiastique**, p. 132 (1999).

[32] Alberto Rivera, **The Godfathers**, Chick Publications, p. 32, 1982 (citant Les registres de Boniface VIII, Archives du Vatican, L. Fol. 387 et l'Encyclopédie catholique, Presse Encyclopedia (1913).).

[33] Alberto Rivera, **Double Cross**, Chick Publications, p. 27, 1981 (citant *Lettres du pape Léon XIII de la grande encyclique*, p. 304, Benziger Brothers (1903)).

[34] G. A. Rippler, **New Age Bible Versions**, p. 134 (1993).

[35] *Ibidem*.